



**Edition provisoire**

Thursday 30 September 2021, morning

## Compte rendu officiel des débats

### Opening of the sitting No. 29

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Mesdames et Messieurs,

La séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de Sir Tony LLOYD, au nom de la commission des questions politiques et de la démocratie, sur « La situation en Afghanistan : conséquences pour l'Europe et la région » avec le Doc. 15381.

Je vous rappelle que nous devons en avoir terminé avec l'examen de ce texte, vote inclus, à 11 heures. Nous devons donc interrompre la liste des orateurs vers 10 h 30 afin de pouvoir entendre la réplique de la commission et de procéder au vote nécessaire.

Le rapporteur dispose de 7 minutes pour la présentation de son rapport et de 3 minutes pour répondre aux oratrices et orateurs à la fin de la discussion générale.

Monsieur le rapporteur, vous avez la parole.

### Debate under urgent procedure: The situation in Afghanistan: consequences for Europe and the region

**Sir Tony LLOYD (Royaume-Uni, SOC, Rapporteur):** Merci, Madame la Présidente.

Puis-je commencer par faire cette remarque très évidente, mais nous nous souviendrons tous à jamais de ces images graphiques de personnes fuyant pour leur vie, tentant de s'accrocher au plancher des avions décollant de l'aéroport de Kaboul, pour finalement tomber et mourir. Ces images resteront gravées dans notre mémoire pour, je pense, toujours. Ces images sont importantes parce que nous ne verrons pas les images de la crise à multiples facettes à laquelle l'Afghanistan et son peuple sont confrontés. Nous savons que cette crise concerne les droits de l'homme. Il s'agit de l'effondrement de l'économie, des besoins humanitaires. Il s'agit de la possibilité que la drogue redevienne un problème de terrorisme, et bien sûr, de tous ces facteurs qui peuvent entraîner de nouveaux flux de réfugiés.

---

Dans ce compte rendu:

1. Les discours prononcés en français, en anglais, en allemand et en italien sont reproduits in extenso en français.
2. Les discours prononcés dans une autre langue sont résumés à partir de l'interprétation et sont signalés par un astérisque (\*).
3. Les discours en allemand et en italien, in extenso dans ces langues, sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée parlementaire.
4. Le texte des amendements est disponible au comptoir de la distribution et sur le site internet de l'Assemblée. Seuls sont publiés dans le compte rendu les amendements et les sous-amendements oraux.
5. Les corrections doivent être adressées au bureau 1081 au plus tard 24 heures après la publication du compte rendu.

Je pense qu'il est évident que si nous regardons la situation en Afghanistan, regardons par exemple la crise des droits de l'homme. Nous ne verrons pas cela sur nos écrans de télévision. Ce sera quelque chose que nous lirons peut-être, mais nous ne le verrons pas. La jeune fille qui ne va pas à l'école. Le jeune homme dont on pense qu'il est homosexuel et qui est attaqué dans sa communauté. Telles sont les véritables dimensions de cette crise en termes de droits de l'homme. Nous savons que cela va arriver. Nous savons que les choses vont déjà mal en Afghanistan.

La crise économique est là. Nous savons qu'un effondrement financier est possible. Nous savons que le chômage est un problème réel et majeur et, bien sûr, la conséquence de cet effondrement économique est un effondrement humanitaire. Nous savons que des millions d'enfants souffrent déjà d'une malnutrition si sévère que les médecins craignent qu'ils ne meurent. Un million d'enfants : nous ne les verrons pas sur nos caméras. Nous savons que 93 % de la population afghane souffre de malnutrition. Nous ne voyons pas cela, encore une fois, sur nos caméras.

Ou prenez la santé. Nous savons que les professionnels de la santé ne travaillent pas, parfois parce qu'ils ont fui, parfois parce qu'ils ne sont pas payés. D'une manière ou d'une autre, seule une installation médicale sur cinq est pleinement fonctionnelle. C'est la réalité de la santé sur le terrain. Bien sûr, il s'agit d'une communauté où la population a besoin de ces soins. La crise humanitaire est déjà là, et nous devons y remédier. Derrière ces crises (droits de l'homme, humanitaire et économique), que disons-nous à l'agriculteur qui dit « si je veux nourrir mes enfants, je vais cultiver du pavot. Je ferai partie de cette industrie de la drogue » ?

Ne soyons pas surpris. Ne l'approuvons pas, mais ne soyons pas surpris, si nous n'offrons pas d'autres choix. Si nous appauvrissons les gens, ne soyez pas trop surpris s'ils se radicalisent politiquement et si ce radicalisme peut conduire au terrorisme. Peut-être en Afghanistan même, sous la forme d'attaques contre le gouvernement actuel. Peut-être à l'extérieur, dans la région, ou dans le monde entier.

Ce sont des problèmes réels auxquels nous devons faire face. Nous sommes également confrontés, en conséquence de tout cela, à la possibilité que plus de 3 millions de personnes déjà déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan rejoignent les 2 millions d'autres Afghans qui sont déjà réfugiés à l'extérieur de l'Afghanistan, dans une nouvelle vague, une vague massive de réfugiés. L'Afghanistan lui-même est confronté à la possibilité d'un conflit et même d'une guerre civile. J'espère que cela ne se produira pas, mais c'est possible.

Nous avons un intérêt pragmatique, et nous avons un intérêt moral. Il est certain que des pays comme le mien, Madame la Présidente, qui ont été impliqués pendant 20 ans en Afghanistan, ont un impératif moral de faire quelque chose à ce sujet. Il est difficile pour nous de parler aux talibans, mais nous devons nous engager, et c'est la manière dont nous le faisons qui compte.

La première chose que nous devons faire est de dire que l'autorité morale vient des Nations Unies. Les Nations Unies et leurs agences sont déjà en Afghanistan, sur le terrain. Leur présence sur le terrain contribue au travail humanitaire que nous faisons, car nous ne pouvons pas dire qu'il y a des conditions à remplir pour nourrir les enfants. Nous ne pouvons pas dire qu'il y a une conditionnalité pour s'assurer que les femmes enceintes, les personnes qui ont besoin de soins médicaux, ont cette ration. Cela doit être inconditionnel.

Si nous allons au-delà des Nations Unies et de ses agences, elles doivent avoir un accès sans entrave, les programmes pour les réfugiés, la mission afghane des Nations unies, l'Organisation mondiale de la santé, le Programme alimentaire mondial, etc. Tous ces organismes doivent avoir un accès sans entrave en Afghanistan. C'est la condition de l'aide humanitaire. Au-delà de cela, bien sûr, nous devons avoir une véritable conversation avec les talibans sur le type d'assistance que nous sommes prêts à fournir. Car il est dans notre intérêt, pragmatiquement, si nous ne voulons pas de réfugiés, moralement, de nous assurer que nous nous engageons dans le type de travail de développement qui fera de l'Afghanistan un endroit sûr.

Cela signifie toutefois que nous devons envoyer un message très clair au gouvernement taliban : oui, notre aide sera là, mais elle doit être conditionnelle. Elle doit être conditionnée au respect des droits de l'homme, au rejet du terrorisme, à la formation d'un processus politique inclusif, à la fourniture d'un accès sans entrave aux Nations Unies et, bien sûr, à la facilitation pratique des processus d'évacuation.

Nous devons également regarder ce qui se trouve au-delà de l'Afghanistan lui-même. Dans les quelques instants qui me restent, permettez-moi de dire quelque chose à ce sujet. Je pense que l'impératif pour nous tous est toujours d'examiner les obligations que nous avons en termes de réfugiés dans le monde entier. Mon propre pays s'est engagé à accueillir 20 000 réfugiés. Je dois dire à mon propre pays que cela représente un réfugié pour chaque huit heures de présence des Britanniques en Afghanistan pendant les 20 ans de leur engagement dans ce pays.

C'est un très petit nombre. Le monde, en particulier le monde qui est engagé en Afghanistan, doit se lever et aider. Ce n'est pas inconditionnel, mais nous devons néanmoins être là pour aider, car si nous ne sommes pas là pour aider, nous verrons une crise des réfugiés, une crise des réfugiés qui fera peser le fardeau sur les personnes les plus pauvres du pays qui est déjà menacé. Il y a un problème majeur autour des réfugiés.

Il faut que nous ayons en tête la position des autres pays de la région : en Asie centrale, au Pakistan – je connais bien le Pakistan – en Asie centrale. En tant que Conseil de l'Europe, nous devrions nous engager auprès d'eux, car ils vont subir des pressions. Nous avons beaucoup à gagner en travaillant ensemble sur l'Afghanistan. Nous avons beaucoup à gagner en nous engageant prudemment et avec précaution auprès des Talibans, avec des conditions, mais en reconnaissant néanmoins que nous avons un intérêt commun à ce que l'Afghanistan soit stable afin de prévenir le terrorisme et le flux de réfugiés.

Merci, Madame la Présidente.

**M. Martin GRAF (Autriche, CE/AD, Porte-parole du groupe):** Merci, Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Tout d'abord, je voudrais remercier le rapporteur, Sir Tony LLOYD, ainsi que la commission et, en fin de compte, l'assemblée plénière, pour nous avoir permis de discuter d'un sujet important ici en Europe aujourd'hui, peu de temps après l'effondrement de l'Afghanistan. Ce rapport est un premier bilan – je dirais ainsi – et présente également la manière dont le travail a été effectué en Afghanistan au cours des 20 dernières années. Même si aucune solution réelle n'a été proposée, c'est une bonne occasion d'en discuter ici, dans cette Assemblée.

Mesdames et Messieurs, nous devons admettre qu'après la catastrophe militaire, la catastrophe humanitaire et sociale s'est déjà produite, et pas seulement au mois d'août de cette année, mais déjà avec le début de la guerre contre le terrorisme, qui a finalement pris fin avec l'exode d'Oussama Ben Laden, mais les combats ont continué dans le pays, jusqu'aux terribles images qui ont déjà été montrées et exposées.

Tous les objectifs visant à instaurer la paix, la constitution, la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme, etc. dans le pays ont été manqués à 100% au cours des 20 dernières années et même avant.

Nous sommes dans une situation où nous découvrons que nous avons un homologue qui va introduire la charia comme loi du pays, sans aucun doute, dans sa forme la plus fondamentale et extrême. Nous savons tous ce que cela signifie pour la plupart des personnes présentes.

Je crois que nous avons l'obligation, en tant qu'Europe dans son ensemble, mais aussi dans le monde, d'apporter notre aide. Mais je crois qu'il faut aussi combiner responsabilité et compétence.

C'est maintenant aux pays en guerre, et surtout aux États-Unis, d'assumer la responsabilité de résoudre les problèmes humanitaires – financièrement, mais aussi en accueillant les personnes en danger – hommes, femmes et enfants.

La contribution américaine jusqu'à présent laisse craindre le pire. Des centaines de milliers d'Afghans ont été parqués chez des alliés, ou il semble que les États-Unis n'en accueillent qu'un petit nombre, laissant des centaines de milliers de destins aux alliés.

L'Autriche est également citée nommément dans ce rapport. Et je voudrais dire autre chose de manière différenciée : nous avons participé à la mission avec deux observateurs, des observateurs militaires, et nous avons été inclus dans cette liste sans que cela ne soit vraiment justifié.

L'Autriche a déjà apporté sa contribution dans ce contexte et a déjà accueilli 50 000 réfugiés afghans. À cet égard, je suis surpris que la Grande-Bretagne ne veuille en accueillir que 10 000. En appliquant la même logique, l'Amérique devrait accueillir 1,8 million de réfugiés et l'Allemagne 500 000. Il y a beaucoup à faire pour trouver une solution, et nous devons avant tout rappeler aux États en guerre d'apporter leur contribution maintenant. Merci.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci. Ce serait bien qu'on arrive dans le temps imparti pour les oratrices et les orateurs.

La parole est maintenant à Mme Laura CASTEL pour le groupe de la GUE. C'est à vous.

**Mme Laura CASTEL (Espagne, GUE, Porte-parole du groupe):** Merci, Madame la Présidente.

Nous voulons féliciter le rapporteur pour ce rapport équilibré. Notre groupe le soutiendra.

L'occupation de l'Afghanistan en 2001 a montré un gouvernement en décomposition. L'investissement dans les locaux militaires et l'énorme corruption ont laissé la population dans une situation d'urgence humanitaire permanente. Il en ressort que la démocratie ne peut être exportée par des moyens militaires, ni par l'échec d'un modèle d'intervention étrangère.

De manière surprenante, l'Union européenne avait, jusqu'à présent, considéré que l'Afghanistan était un pays sûr, où les demandeurs d'asile pouvaient retourner.

Mardi, des témoignages de Human Rights Watch, Amnesty International et de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme ont mis en lumière un véritable massacre de civils. Les droits des femmes sont gravement atteints – il n'y a pas d'éducation et pas de travail pour elles. Les déplacements forcés de minorités ethniques, les meurtres et enlèvements pour des raisons idéologiques, la suspension de l'administration de la justice, l'absence de juges, les avocats qui se cachent, les ONG contraintes de travailler dans la clandestinité, l'interruption de centaines de canaux médiatiques, le recours à des techniques brutales telles que l'amputation ou la lapidation, les blocages d'internet, l'absence de contact sur le terrain et le climat de peur généralisé sont aujourd'hui à l'ordre du jour et rendent la surveillance fragile, mais essentielle.

Chers collègues, il ne s'agit pas d'un scénario d'attente. Nous ne pouvons pas rester sur la touche lorsqu'une organisation terroriste se livre à des crimes internationaux. Nous devons jouer un rôle crucial en veillant à ce que nos gouvernements prennent compte de tout cela et agissent. On ne peut assurer uniquement la sécurité de nos propres ressortissants. Pour toutes ces raisons, notre groupe propose que les États membres du Conseil de l'Europe garantissent le passage sûr et l'évacuation en toute sécurité des populations de réfugiés et, dans le respect du principe de non-refoulement, proposent des bureaux d'asile dans les pays d'origine pour faciliter l'obtention de visas et assurer la réinstallation dans les pays voisins.

Il s'agit d'inciter le régime à respecter les droits des femmes en garantissant l'éducation et l'emploi, d'augmenter les investissements dans l'humanitaire et de pousser les gouvernements à financer un mécanisme d'enquête au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Je vous remercie, chers collègues, pour ce rapport. Notre groupe vous encourage à voter en sa faveur et les rapporteurs doivent continuer à suivre ces questions et à en rendre compte.

Merci beaucoup.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci Madame.

Pour le Groupe des socialistes, nous avons en ligne Mme Azadeh ROJHAN GUSTAFSSON.

C'est à vous, Madame, vous pouvez prendre la parole.

**Mme Azadeh ROJHAN GUSTAFSSON (Suède, SOC, Porte-parole du groupe):** Merci, Madame la Présidente.

C'est un débat et un rapport très importants : ce qui se passe en Afghanistan devrait être une source de préoccupation majeure pour toute personne et toute institution qui défend les droits de l'homme.

Lorsque l'ancien régime taliban est tombé en 2001, le pays était en ruines après des années d'occupation, de guerre civile et de gestion calamiteuse. Les vingt années suivantes ont certes été marquées par la violence et les échecs, mais aussi par des succès incontestables. Le nombre d'enfants scolarisés a augmenté depuis 2001, passant d'environ un demi-million à sept ou huit millions, dont 40 % de filles. Pour la première fois dans l'histoire du pays, une génération est apparue dont la majorité sait lire et écrire.

Les progrès réalisés en matière de droits des femmes. Depuis vingt ans, les femmes ont eu accès à l'enseignement supérieur. Elles ont joué un rôle crucial dans la main-d'œuvre, notamment dans le développement du système éducatif et du système de santé du pays. Elles ont participé à la vie politique et ont été une voix importante pour les groupes vulnérables.

La grande majorité de la population afghane voit ces progrès. Les Afghans ont fait beaucoup de sacrifices pour cela et elle veut voir ces progrès se poursuivre, mais ils ont besoin du soutien du monde extérieur. Nous voyons déjà comment les talibans empêchent les filles d'aller à l'école et les femmes ne vont plus travailler. Les minorités sont déjà soumises à des agressions et qu'être une personne LGBT en Afghanistan équivaut à une condamnation à mort.

Madame la Présidente, l'Afghanistan est - à moins que le monde extérieur n'agisse maintenant - confronté à un effondrement imminent de l'État et à une catastrophe humanitaire totale qu'aucune organisation humanitaire ne pourrait amortir. Cela créerait un terreau fertile pour l'Etat islamique, Al-Qaïda et d'autres groupes terroristes dans la région.

Plusieurs pays membres du Conseil de l'Europe se sont engagés en Afghanistan au cours des 20 dernières années. Ils ont contribué à la reconstruction du pays par le biais de l'aide humanitaire et ont par leurs forces militaires, garanti la sécurité et la paix dans le pays. Nous avons maintenant une responsabilité. Nous avons la responsabilité de nous assurer que ces vingt dernières années ne soient pas gâchées.

Notre groupe appelle de toute urgence chaque représentant politique à unir ses forces au niveau international et à faire pression sur les talibans pour qu'ils respectent leur déclaration de respect de l'égalité. Nous devons tenir les talibans pour responsables de toute atteinte aux droits de l'homme.

Merci beaucoup.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Madame.

Je donne maintenant la parole à Mme Mariia MEZENTSEVA, pour le Groupe PPE.

**Mme Mariia MEZENTSEVA (Ukraine, PPE/DC, Porte-parole du groupe):** Merci, chers collègues,

Madame la Présidente,

Nous savons que l'effondrement rapide des forces gouvernementales afghanes et la prise de pouvoir par les talibans ont choqué toute l'Europe, tout le continent, et ont donné lieu à un débat intense sur les implications pour notre politique européenne. L'Europe ne saurait se protéger de ces foyers de problèmes, car il s'agit de notre voisinage, et si nous ne nous engageons pas à stabiliser également les pays voisins de l'Afghanistan, l'instabilité viendra chez nous.

L'évacuation des civils d'Afghanistan a été le premier exemple d'un dialogue pragmatique avec les Talibans. L'évacuation des citoyens de nos Etats membres et l'extension de cette possibilité aux ressortissants afghans, qui ont coopéré avec nos Etats membres, et de leurs familles, ont été menées en priorité.

De nombreuses opérations spéciales ont été menées par des États, dont l'Ukraine à travers son ministre de la Défense, et ces opérations n'ont laissé personne indifférent. Grâce aux opérations spéciales menées dans toute l'Europe, des centaines de personnes, citoyens de l'Ukraine et de nos États membres, et Afghans - enfants, femmes, personnes handicapées, personnes âgées - ont pu échapper à leurs inévitables abus et tortures et à leur mort éventuelle.

À plus long terme, davantage d'Afghans pourraient bien chercher à venir en Europe pour rejoindre les membres de leur famille qui vivent déjà ici, afin d'échapper à la situation des camps de réfugiés. C'est à nous, de montrer la voie à suivre dans ce domaine, et faire mieux que ce qui s'est passé dans le cas de la Syrie, malheureusement. Il nous faudra coordonner notre action avec les États voisins de l'Afghanistan à un stade précoce, en les aidant financièrement et logistiquement à maintenir leurs frontières ouvertes et à fournir un abri à ceux qui fuient le régime taliban.

Une jeune journaliste, contrainte de se cacher en Afghanistan, a lancé une requête à ceux qui l'écoutaient dans le monde entier : « Priez pour moi ». Sa vie avait été anéantie du jour au lendemain. Elle ne pouvait plus écrire sous son propre nom. Elle ne savait pas si elle reverrait sa famille, ni même si elle survivrait.

Chers collègues, j'ai moi-même reçu de nombreux messages de l'aéroport, lorsque les Afghans, qui ont des liens très, très étroits avec leurs familles en Europe, criaient et demandaient de l'aide. Nous savons qu'il est urgent de les secourir et qu'il est crucial pour nous de renforcer la protection humanitaire et internationale en matière de migration et de sécurité. Nous pouvons le faire ensemble.

Merci, Monsieur le Président.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Madame.

Je donne maintenant la parole, pour le dernier groupe inscrit, à M. Jacques LE NAY, pour le Groupe ADLE.

C'est à vous.

**M. Jacques LE NAY (France, ADLE, Porte-parole du groupe):** Merci, Madame la Présidente.

Mes Chers Collègues,

Il y a maintenant plus d'un mois, nous avons tous assisté au retrait précipité et non concerté des troupes américaines et aux scènes de panique et d'horreur qu'il a provoqué.

Après ces semaines de chaos, nous devons faire face à une réalité désolante : les talibans sont à nouveau maîtres de l'Afghanistan. Cette situation nouvelle, bien que prévisible, doit faire réfléchir l'Europe et la conduire à agir. Nous devons faire face, ensemble, aux conséquences de cette évolution politique.

Pour commencer, la non-reconnaissance de ce régime taliban apparaît comme une évidence. La communauté internationale – et, a fortiori, l'Europe – ne doit pas accorder de légitimité à ce régime qui a pris le pouvoir par la force et qui se maintient par la violence. Le choix de la violence se fait alors que le pays traverse une crise économique et alimentaire très grave. Le Programme alimentaire mondial évoque des risques de famine pour plus d'un tiers de la population, manquant cruellement d'eau potable.

À défaut de pouvoir dialoguer avec un gouvernement démocratique, l'Europe doit donc maintenir des liens avec la société civile afghane. Elle doit la soutenir dans sa lutte pour les droits fondamentaux, où les femmes sont particulièrement actives mais aussi les journalistes, les artistes et les intellectuels. L'Europe doit aussi, via ses ONG, soutenir la population afghane en matière d'alimentation, de santé, d'accès à l'eau, d'approvisionnement ou encore d'éducation.

L'Europe a un savoir-faire en matière d'aide humanitaire : elle doit le mettre à profit de l'Afghanistan. Nous connaissons les méthodes talibanes et leur opposition à la science et à l'Occident. Ainsi, le soutien humanitaire que nous fournirons, et qui doit être notre priorité, pourrait ne pas suffire pour créer des conditions de vie décentes pour tous les Afghans. Certains arriveront donc en Europe et nous devons alors harmoniser nos politiques d'accueil et faire preuve de solidarité.

Notre groupe politique estime que la stratégie européenne pour l'Afghanistan doit s'articuler ainsi : pas de reconnaissance du régime taliban, une aide humanitaire renforcée pour faire face à la grave crise que traverse le pays, un accueil décent des ressortissants afghans qui arriveraient en Europe.

Mes Chers Collègues, une stratégie européenne est nécessaire pour ne pas laisser l'Afghanistan menacé par la famine aux seules mains de l'obscurantisme, en maintenant l'espoir d'un Afghanistan libre et démocrate.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Nous continuons maintenant avec la liste des orateurs et je donne la parole à Lord George FOULKES, pour le Royaume-Uni.

**Lord George FOULKES (Royaume-Uni, SOC):** Président, puis-je, comme Mme Laura CASTEL, féliciter Sir Tony LLOYD pour ce qui est un rapport vraiment très équilibré, d'autant plus remarquable qu'il n'a été nommé rapporteur qu'il y a moins de deux jours. Il s'agit vraiment d'un excellent rapport.

Madame la Présidente, des millions de mots ont été écrits ou dits sur l'Afghanistan et on se demande s'il y a quelque chose de nouveau à ajouter. Cela n'empêche pas les hommes politiques de le faire, et je ne fais pas exception. Cependant, aujourd'hui, je souhaite simplement faire trois remarques rapides.

Premièrement, il est trop facile de critiquer à la fois l'intervention occidentale et le retrait rapide. Et comme l'a dit M. Tony LLOYD, ces images de personnes s'accrochant aux avions étaient en effet très poignantes. Cependant, le fait même que nous parlions aujourd'hui de conserver, de préserver les acquis, notamment en ce qui concerne les femmes, les enfants et l'éducation des filles, montre que l'intervention a amélioré la situation, au prix de quelques vies, notamment américaines et britanniques. Donc, ce dont nous devons parler, ce sur quoi nous devons nous concentrer, c'est la façon dont nous pouvons préserver ces acquis. C'est le premier point que je souhaite aborder.

Le deuxième point est de souligner ce que M. Tony LLOYD dit dans son rapport, l'importance du rôle central des Nations unies et de ses agences. C'est pour cela que l'ONU a été créée, c'est pour cela qu'elle a des agences, et nous devrions lui accorder plus de foi, plus de confiance et plus de soutien.

Le troisième point que je souhaite aborder est un plaidoyer spécial en faveur des femmes juges qui ont joué un rôle particulier dans l'amélioration de la situation des femmes et des filles en Afghanistan. On compte maintenant 220 femmes juges dont la vie est en danger et nous avons besoin, nos pays ont besoin, et j'exhorte le gouvernement du Royaume-Uni et bien les autres gouvernements, à faire tout ce qu'ils peuvent pour protéger les intérêts des femmes juges. Elles ont protégé les femmes et les enfants au cours des 20 dernières années, maintenant c'est à nous d'aider à les protéger.

Merci.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Je donne maintenant la parole à M. Davor Ivo STIER, de Croatie.

**M. Davor Ivo STIER (Croatie, PPE/DC):** Merci, Madame la Présidente, Chers collègues,

La première chose que nous devons comprendre à propos de la situation en Afghanistan est que la décision stratégique des États-Unis de retirer ses troupes a probablement moins à voir avec l'Afghanistan qu'avec avec la Chine et aux mesures d'endiguement envisagées par Washington, mises en œuvre par les institutions américaines dans un effort continu, indépendamment du fait de savoir qui est à la Maison Blanche.

Les ressources sont limitées, même pour les États-Unis, il fallait déplacer les ressources de l'Afghanistan vers l'objectif stratégique premier de la politique étrangère américaine, à savoir cette nouvelle dialectique États-Unis-Chine qui restructure déjà les relations internationales dans toutes leurs dimensions.

Dans un tel environnement géopolitique, la situation en Afghanistan est gérée par les Nations unies. Toutefois, nous pouvons souligner que certains membres du Conseil de l'Europe, en particulier la Turquie et la Russie, jouent déjà et continueront probablement à jouer un rôle géopolitique important dans la région et dans l'interaction avec les acteurs régionaux et mondiaux concernés. L'Union européenne envisage également une plate-forme de dialogue avec les voisins de l'Afghanistan.

Maintenant, en ce qui concerne cette Assemblée parlementaire, je partage les bonnes intentions décrites à l'article 11 du projet de résolution, même si je doute qu'il y ait un quelconque effet concret possible sur les Talibans.

Je partage également les dispositions de l'article 8, celui qui fait appel aux États membres du Conseil de l'Europe. J'ai déjà mentionné certains d'entre eux, qui ont un rôle particulier dans la région.

Enfin, je souscris pleinement au soutien exprimé dans la résolution aux Nations Unies dans leurs efforts concernant la situation en Afghanistan, et la protection des droits de l'homme en particulier - ceux des femmes et des enfants.

Permettez-moi de conclure en remerciant également le rapporteur pour son travail.

Je vous remercie.

**M. Piero FASSINO (Italie, SOC):** Merci, Madame la Présidente,

En trois minutes, je veux me concentrer sur quelques points seulement. Je remercie mon collègue Sir Tony LLOYD, dont je partage l'essentiel des idées. La question qui se pose semble être la suivante : « Isoler ou s'engager avec les talibans ? »

Évidemment, au vu de ce que font les talibans, le premier réflexe serait de les isoler, mais cela signifierait leur donner un chèque en blanc pour l'Afghanistan et livrer l'Afghanistan à la Chine et à la Russie, des pays bien moins sensibles aux questions de droits de l'homme.

Un dialogue est nécessaire même s'il est difficile. Parler pour venir en aide à ceux qui se battent pour leurs droits à l'intérieur de l'Afghanistan, pour assurer une aide humanitaire indispensable face à la gravité de la crise, qui va encore empirer.

Ce dialogue doit être soumis à des des conditions. La première condition me semble être que les talibans reconnaissent et respectent certains droits fondamentaux qui sont inaliénables, qui doivent s'appliquer partout, à quiconque, quelque soit le pays. Le droit d'étudier, le droit de travailler, le droit d'exprimer ses opinions, le droit de vivre sa religion sans crainte.

Ce sont des droits fondamentaux, un socle de base que nous devons défendre. C'est une condition sine qua non du dialogue avec les talibans.

La deuxième condition me semble être d'exiger un gouvernement inclusif, un gouvernement qui représente l'ensemble de la société afghane, et pas seulement un gouvernement monochrome taliban. Nous avons aujourd'hui un gouvernement qui représente d'ailleurs les talibans les plus radicaux, qui ne représente même pas l'ensemble du monde taliban, donc un gouvernement inclusif est une autre condition que nous devons poser.

Et la troisième condition sine qua non est que l'Afghanistan ne redevienne pas un sanctuaire pour les terroristes : le risque existe si l'on considère la complicité qui existe entre certains secteurs talibans et Al-Qaïda, DAESH ou autre.

Ces trois conditions : ce socle minimal de droits, en premier lieu des droits des femmes, un gouvernement inclusif, aucun lien ou complicité avec le terrorisme, sont trois conditions que nous devons poser très fermement.

Enfin, le but du Conseil de l'Europe est de protéger les droits. En Afghanistan pendant vingt ans, les droits fondamentaux ont été garantis du fait de la présence des forces internationales. La société afghane a pris goût à ces droits, elle ne se laissera peut-être pas faire.

Continuons à aider ces militants, qui luttent pour la défense de leurs droits. Les Nations unies ont certainement un rôle central à jouer et nous devons aider les Nations Unies à atteindre ces objectifs.

Merci.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci.

On reprend donc la liste dans l'ordre maintenant.

Est-ce que M. Mehmet Mehdi EKER, de Turquie, est en ligne ? Oui. Vous avez la parole.

**M. Mehmet Mehdi EKER (Turquie, NI):** Merci Madame la Présidente.

Bonjour à toutes et à tous,

Après le retrait des États-Unis et de l'Otan de l'Afghanistan, contrairement aux prévisions, les talibans contrôlent malheureusement l'ensemble du pays puisqu'ils ont pu supprimer la résistance dans la vallée du Panjshir. Cependant, le risque de conflit interne ou de soulèvement existe toujours. Il est possible que cela puisse mener à une guerre civile. La communauté internationale doit donc suivre de près l'évolution de la situation en Afghanistan.

Il est évident que le gouvernement annoncé par les talibans le 7 septembre n'a pas tenu ses promesses d'inclusivité. Nous devons continuer à souligner le fait que la stabilité à long terme ne peut être atteinte qu'en établissant un gouvernement inclusif et représentatif.

Ce faisant, je pense que nous devons être réalistes quant aux conditions dans le pays. Les recommandations farfelues adressées aux talibans ne peuvent donner les résultats escomptés. Nous devons donner la priorité au droit de tous les Afghans à vivre en sécurité et dans la dignité dans leur pays.

Deuxièmement, notre priorité devrait être de souligner la nécessité de prévenir et de combattre les organisations terroristes telles que Daesh et Al-Qaïda. Nous devrions adresser des messages clairs au Gouvernement taliban à cette fin.

Dans ce contexte, la prévention de la production illégale et du trafic de stupéfiants constitue une autre question fondamentale. Nous devons prendre des mesures coordonnées afin d'apporter une réponse efficace et durable à ces risques.

Enfin, je voudrais attirer votre attention sur la déclaration des ministres des Affaires étrangères du Conseil de coopération des États turcophones rendue publique suite à la réunion tenue le 27 septembre à Istanbul, où tous ces points et appels à des messages et actions cohérents sont soulignés.

Je tiens à remercier le rapporteur pour son travail.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Avant de passer la parole à M. Alexander CHRISTIANSSON, j'avais sur ma liste Mme Martine LEGUILLE BALLOY. Est-ce qu'elle est là ? Non.

Je passe donc la parole à M. Alexander CHRISTIANSSON, de Suède. Vous avez la parole, Monsieur.

**M. Alexander CHRISTIANSSON (Suède, CE/AD):** [*début du discours coupé*]

... s'applique plus facilement que dans l'Afghanistan d'aujourd'hui : un ancien régime dictatorial, celui des Talibans, est de retour au pouvoir, redoutable après une pause de 20 ans. Un gouvernement qui n'est pas préparé et donne une impression de confusion et d'incompétence. Entre-temps, le gouvernement précédent a été dissous et ses protecteurs, l'Alliance occidentale dirigée par les États-Unis, ont dû se retirer en toute hâte.

La situation alimentaire est désespérée. L'hiver approche. Un ennemi mortel, le Daech, est actif dans le pays. Les voisins du pays se bousculent pour prendre position, même si leurs objectifs et leurs perspectives sont difficiles à prévoir.

Par ailleurs, la tension politique croissante dans la région et au-delà rend la situation afghane encore plus complexe. Il est donc tout à l'honneur de notre Assemblée d'avoir choisi de ne pas attendre que « la poussière retombe » pour aborder cette question urgente aujourd'hui.

Et il est vrai que l'on peut déjà observer certaines tendances dans les capitales européennes en ce qui concerne les actions à court terme. L'aide humanitaire, en particulier la nourriture et les médicaments, est dans les *starting-blocks*. Le carburant est mobilisé pour le chauffage d'hiver et les transports régionaux. Le soutien des talibans pour l'accès continu des filles et des femmes à l'éducation et à la vie professionnelle fait l'objet d'un plaidoyer éclairé. Sur le plan diplomatique, on signale le contexte occidental avec les États voisins afin de soutenir la stabilité intérieure en Afghanistan. La liste n'est pas complète, mais l'intérêt primordial de l'Europe à ce stade sera de mener ces actions avec à la fois délicatesse et ténacité afin d'aider la population dans son ensemble.

Un dernier point, Madame la Présidente, l'Afghanistan d'aujourd'hui est différent du pays que les Talibans dirigeaient il y a 20 ans. Au cours des deux décennies écoulées, une génération de jeunes Afghans - dont beaucoup de filles et de femmes - a bénéficié d'une éducation qualifiée et d'un accès beaucoup plus libre à la vie professionnelle. Ils ont adoré cela et forment aujourd'hui un important groupe silencieux mais mécontent de la société afghane. Les talibans auront besoin de ce groupe et ils le savent. De notre côté, nous devons tout faire pour soutenir les opprimés, pacifiquement et peut-être discrètement, mais nous devons les soutenir, Madame la Présidente.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Je donne maintenant la parole à Mme Ekaterina GECHEVA-ZAHARIEVA de Bulgarie, si elle est dans la salle. Je ne l'ai pas vue mais... Non ?

Donc peut-être M. Dimitrios KAIRIDIS, de Grèce ? Allez-y, Monsieur. Pardon, je ne vous avais pas vu tout de suite.

**M. Dimitrios KAIRIDIS (Grèce, PPE/DC):** Je vous remercie.

J'ai demandé la parole, Madame la Présidente, car je pense qu'il est important de parler d'un autre aspect dont il nous faut tirer les enseignements suite à ce désastre en Afghanistan.

Nous vivons dans un nouveau monde de tensions accrues et d'antagonismes géostratégiques. En Europe, nous avons été trop complaisants pendant trop longtemps. Si nous continuons sur cette voie, nous irons au devant de grandes désillusions, nous aurons de mauvaises surprises plus près de chez nous, je crois. Nous sommes souvent pleins de belles paroles, et je crains que notre session de ce matin ne fasse pas exception, essayant de couvrir une triste réalité.

Je crois qu'il faut d'abord et avant tout garder deux choses à l'esprit.

Premièrement, le désastre afghan et l'effondrement rapide du régime de Kaboul prouvent la nécessité d'une Europe plus robuste et plus unie sur le plan géostratégique. Aussi précieux que soient nos liens transatlantiques, nous avons besoin de plus d'autonomie et d'une plus grande empreinte si nous ne voulons pas passer tout notre temps à dire combien nous sommes désolés pour ceci ou cela.

Deuxièmement, quelle est notre force dans ce nouveau monde difficile, de plus en plus compétitif et antagoniste, dans lequel nous vivons ? Ce sont nos valeurs communes qui nous rassemblent, qui sont la base de notre solidarité. La plus grande menace pour notre position dans le monde vient de ceux parmi nous qui veulent que l'Europe oublie et mette de côté ses valeurs en tant que phare de la liberté, de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit. Nous devons être forts, et pour être forts, nous devons être libres et démocratiques.

Entre-temps, dans l'esprit de l'excellent rapport que je salue, nous devons nous engager, sur la base de conditions claires pour le régime taliban actuellement en Afghanistan, à fournir l'aide humanitaire nécessaire ; et nous engager dans l'ensemble de la région.

Mais aussi, nous devons persister – persister autant que nous le pouvons – dans la tâche difficile de construire notre crédibilité internationale, ce qui ne se fait pas par des mots, mais par des actes et des choix difficiles, mais justes.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Je donne maintenant la parole à M. Sergey KISLYAK de la Fédération de Russie, qui devrait normalement être en ligne. Oui.

C'est à vous, Monsieur KISLYAK.

**M. Sergey KISLYAK (Fédération de Russie, NI)\*:** Merci, Madame la Présidente.

Tout d'abord, je voudrais dire que la question de la situation en Afghanistan nécessite une discussion beaucoup plus approfondie et sérieuse que celui que nous aurons étant donné le peu de temps mais il s'agit d'événements graves qui menacent la paix et la stabilité dans le monde.

Je ne veux pas répéter les préoccupations concernant la situation actuelle en Afghanistan, car de nombreux collègues ont déjà fait référence à ces points, et nous y souscrivons. Je veux soulever une question plus sérieuse : à la suite de quoi cette situation est-elle apparue ?

Nous devons reconnaître que la tentative d'imposer la démocratie par la force dans un pays dont l'histoire et la culture sont complètement différentes est vouée à l'échec. L'effondrement et l'échec complets de la présence militaire américaine en Afghanistan n'ont fait que nous le confirmer.

Ce qui m'inquiète, c'est la façon dont on essaie également peut-être par des moyens non militaires d'imposer les mêmes normes et le même mode de vie occidental, à nouveau dans un pays dont la culture et l'histoire sont complètement différentes et dont la religion est dominante.

M. Piero FASSINO a soulevé à juste titre la question : que devons-nous faire ? Isoler davantage les talibans ? Ou essayer de dialoguer avec eux pour tenter de les amener à résoudre les problèmes ?

Je ne pense que le fait que la Russie ait établi un dialogue avec les talibans soit mauvais. Nous avons essayé de nouer ce dialogue et le représentant américain a également participé à ces discussions, un effort diplomatique a été fait pour faciliter un certain nombre d'évacuations.

Il n'en reste pas moins que le gouvernement actuel des talibans continue à agir d'une certaine façon et impose un certain type de stabilité. Nous partageons la nécessité d'éviter une résurgence du terrorisme et il faut tenir compte des vagues de migrations qui pourraient arriver dans nos pays, et nous soutenons également les efforts des Nations unies. Mais nous ne voulons pas que nos recommandations ou les dispositions de la résolution conduisent à une nouvelle tentative d'imposer des éléments de démocratie qui ne fonctionneront pas en Afghanistan à l'heure actuelle et qui ne seront pas acceptés.

Nous devons travailler avec ce régime. Nous avons besoin qu'il tienne parole quant aux promesses annoncées, à savoir respecter les droits des femmes, composer un gouvernement inclusif, lutter contre le trafic de stupéfiants, veiller à ce qu'il n'y ait pas de terrorisme...ce sont des promesses importantes et nous devons demander aux talibans de respecter leur parole à ce sujet.

Je voudrais juste terminer en disant que je recommande vivement à nos collègues d'être très prudents lorsqu'ils tentent d'imposer les normes européennes en matière de droits de l'homme à un pays auquel elles sont étrangères.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur. Il faut garder le temps imparti, s'il vous plaît.

Merci Monsieur KISLYAK. Je le redis, mais si vous pouviez avoir des propos qui durent dans les 3 minutes, ce serait très bien.

Je donne maintenant la parole à M. Rustem UMEROV, pour l'Ukraine.

**M. Rustem UMEROV (Ukraine, ADLE):** Chère Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Je tiens à exprimer ma gratitude au rapporteur pour le travail véritablement difficile, mais indubitablement nécessaire, qu'il a réalisé sur cette question. Les Ukrainiens ont aidé plus de 700 personnes à quitter l'Afghanistan, et je remercie notre ministère de la Défense et tous les militaires ukrainiens et étrangers qui ont pris part à l'opération d'évacuation.

Mais ce n'est pas fini. Malheureusement, le pire est peut-être encore à venir.

L'UE et l'APCE doivent attirer l'attention du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur l'importance d'inscrire cette question à son ordre du jour afin d'élaborer d'autres recommandations et solutions possibles.

L'impact le plus immédiat pour l'Europe est d'ordre humanitaire, étant donné l'augmentation probable du nombre de migrants en provenance d'Afghanistan. Plusieurs milliers d'Afghans ont déjà fui leur pays. Selon l'ONU, jusqu'à 1,5 million d'Afghans pourraient fuir d'ici la fin de l'année. L'UE doit élaborer un plan de soutien progressif aux migrants en matière de sécurité alimentaire et d'accès aux droits fondamentaux.

Le Plan régional d'aide pour les réfugiés et la résilience 2019 - 2020 de l'ONU et des ONG partenaires (3RP), un plan de 5,5 milliards de dollars visant à soutenir les efforts nationaux en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Égypte et en Irak pour faire face à l'impact continu de la crise syrienne, a été mis en œuvre. La même chose devrait être faite pour l'Afghanistan. Nous devons être prêts à offrir l'asile et la protection et nous préparer à la disponibilité des services publics pour les réfugiés et leur permettre de s'intégrer dans nos sociétés.

Des réponses multisectorielles et bien coordonnées de nos États membres pourraient renforcer la capacité des systèmes nationaux à faire face à l'augmentation du nombre de réfugiés. Malheureusement, une autre menace réside dans le fait que l'Afghanistan était autrefois le terrain d'implantation d'organisations terroristes. Beaucoup craignent que l'Afghanistan ne redevienne un centre d'instabilité. En retour, cela augmente le risque de menaces futures.

Nous devons discuter de la possibilité de créer des mécanismes de soutien européen et d'échanger des informations sur les menaces éventuelles. La solution pourrait consister à créer un effort conjoint unifié en faveur de la résolution d'une crise qui menace de devenir un problème régional ou mondial.

Nous devons évaluer objectivement la situation complexe et dangereuse qui s'est développée en Afghanistan. Il y a près de 40 millions de personnes en Afghanistan qui ont besoin d'aide. C'est pourquoi le statut actuel de l'Afghanistan doit être discuté par la communauté internationale, notamment au sein de l'APCE.

Nous devons constamment réfléchir à des mécanismes et trouver des solutions communes pour aider à faire fonctionner conjointement les infrastructures critiques en Afghanistan : l'aéroport, les frontières. Parce que les gens arrivent.

Nous devons également trouver des solutions temporaires quant aux relations. Lorsque les pays du monde démocratique ferment complètement la communication avec les régions problématiques, le problème devient plus compliqué.

Nous avons besoin que l'Europe s'implique dans toutes les solutions possibles pour aider les Afghans et les personnes de la région.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Je donne maintenant la parole à M. John HOWELL, pour le Royaume-Uni.

**M. John HOWELL (Royaume-Uni, CE/AD):** Merci, Madame la Présidente.

Nous pouvons passer autant de temps que nous le souhaitons à parler des grandes questions politiques engendrées par la crise en Afghanistan. Nous pouvons passer autant de temps que nous le souhaitons à analyser les menaces du terrorisme et tout cela, et tout cela peut être utile, j'en suis sûr. Mais si nous voulons vraiment prendre la mesure de la crise humanitaire que doit affronter la population afghane, permettez-moi de vous donner un exemple concret de la manière dont un groupe de personnes a été affecté.

Le rapporteur a déjà mentionné la situation critique des filles et des femmes, et plusieurs autres orateurs l'ont fait également. Permettez-moi de vous donner un exemple pratique de la manière dont les choses se passent. Il y a une organisation - ou il y avait une organisation en Afghanistan - appelée l'Orchestre des femmes afghanes. Elle est venue dans ma circonscription au Royaume-Uni et s'y est produite sous les applaudissements et avec un grand professionnalisme. Les instruments ont été écrabouillés par les talibans parce qu'ils n'aiment pas la musique occidentale. Les filles elles-mêmes ont été menacées de mort. Et beaucoup d'entre elles ont dû être évacuées en secret pour survivre. Le week-end avant que tout cela ne se produise, nous avons reçu un message de leur part disant « nos vies sont en danger, notre avenir est en danger, nous ne pouvons plus jouer, nous avons besoin d'aide ».

C'est un parfait exemple de ce que génère la situation en Afghanistan. C'est un parfait exemple de ce que nous devons faire pour aider. Et la réaction de certaines personnes qui ont entendu mon discours à ce sujet à la Chambre des communes britannique, a consisté à m'envoyer un certain nombre de courriels. Des courriels encourageants ? Non, c'était des courriels misogynes et remplis de messages de haine pour avoir évoqué le cas des femmes en Afghanistan, alors qu'ils disaient qu'il y avait beaucoup d'interprètes masculins qui couraient le même risque. C'est là un excellent exemple de ce qui se passe en Afghanistan. Il s'agit d'un très bon exemple de la crise humanitaire que de nombreuses femmes et jeunes filles doivent affronter et que nous n'avons pas abordée comme il se doit.

Le délégué de la Russie peut dire de ne pas essayer d'imposer la culture occidentale, mais là, il ne s'agit pas de cela mais de quelque chose qui a été créée par les Afghanes eux-mêmes et que nous devrions soutenir.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

La parole est à M. Paul GAVAN, pour l'Irlande.

**M. Paul GAVAN (Irlande, GUE):** Merci, Madame la Présidente.

Pour l'essentiel, je soutiens le rapport et je félicite Sir LLOYD de l'avoir élaboré si rapidement. Mais je dois dire, qu'à mes yeux, il manque quelque chose de fondamental. Je suis peut-être ancienne école, mais je pense qu'envahir les pays des autres et les occuper pendant vingt ans est toujours une erreur. Je pense que nous semblons l'oublier d'une manière ou d'une autre ici. Nous devons parler de responsabilité lorsque nous parlons de l'Afghanistan.

Un certain nombre d'États membres du Conseil de l'Europe ainsi que les États-Unis ont été impliqués dans l'occupation militaire de ce pays pendant vingt ans. Nous avons entendu parler des morts de militaires des forces américaines et britanniques. C'est une vraie tragédie : 2 455 militaires américains ont été tués, 457 membres des services britanniques. Comparez cela aux 50 000 civils qui ont perdu la vie au cours de cette occupation de vingt ans.

Et quand nous parlons de terrorisme par tous les moyens, nous devons parler des talibans. Comment décrire l'acte consistant à détruire une famille de 10 personnes dans une explosion provenant d'une frappe de drone ? S'il s'agissait d'un acte unique, on pourrait appeler cela un accident. Combien de milliers d'Afghans ont péri à cause des frappes de drones américaines au cours des vingt dernières années ? Nous devons en parler. Nous devons le reconnaître.

Des milliards d'impôts ont été consacrés à cette campagne désastreuse qui était vouée à l'échec. Ce qui ne veut pas dire que de nombreuses sociétés privées n'ont pas bénéficié grassement de contrats militaires pendant cette période. Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney, a déclaré que la politique américaine en Afghanistan était un échec catastrophique. Et il avait bien sûr raison. Mais malheureusement, cela n'a pas empêché les gouvernements irlandais successifs de soutenir la guerre en Afghanistan, notamment en mettant à disposition des forces américaines l'aéroport de Shannon lors des allers-retours des avions dans la zone de guerre au cours des deux dernières décennies. Nous, en Irlande, avons donc aussi une responsabilité.

Les entreprises impérialistes, militaires, ne se terminent jamais bien pour les populations des pays occupés concernés. Et soyons clairs, cette invasion n'a jamais porté sur les droits humains. Elle concernait Al-Qaida et Oussama Ben Laden. Aujourd'hui, nous assistons au retour des talibans au pouvoir. Et il n'est pas peu ironique de constater que les talibans sont une organisation qui descend directement des moudjahidines que l'Occident était très heureux de financer et de soutenir lorsqu'ils voulaient renverser le gouvernement du Parti démocratique populaire de Babrak Karmal qui, il y a quarante ans, avait essayé d'améliorer les droits humains.

Nous devons donc soutenir le peuple afghan, ses besoins urgents, et je soutiens, dans les grandes lignes, les recommandations de ce rapport.

La communauté internationale a une énorme responsabilité envers tous ces citoyens afghans et, en particulier, concernant la protection des femmes et des filles afghanes dont la vie et les droits humains sont aujourd'hui en grand danger.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur GAVAN.

La parole est maintenant à M. Stéphane BERGERON, du Canada, qui est en ligne. Vous pouvez prendre la parole.

**M. Stéphane BERGERON (Canada):** Merci Madame la Présidente.

Bonjour chers collègues,

La situation qui prévaut actuellement en Afghanistan est une crise de grande envergure. La reprise du pouvoir par les talibans, un groupe considéré comme terroriste au Canada, est extrêmement préoccupante et ce à plusieurs égards.

La rapidité avec laquelle ils ont progressé sur le territoire et se sont emparés de Kaboul doit assurément amener la communauté internationale à s'interroger sur l'efficacité des interventions extérieures, aussi longues et coûteuses puissent-elles être. Elle devra aussi s'interroger sur les façons de continuer, via le Programme alimentaire mondial, à nourrir quelques 14 millions d'Afghans aux prises avec l'insécurité alimentaire en raison de la sécheresse et des conflits prolongés. Il y a lieu de craindre, en plus, que ce nombre soit appelé à augmenter en raison de l'instabilité politique et socio-économique qui s'est instituée avec le retour au pouvoir des talibans.

Celui-ci laisse également présager une importante régression au chapitre des droits de la personne, particulièrement des femmes et des jeunes filles qu'on a déjà exclues de l'enseignement supérieur et des charges publiques. Étant donné que des pratiques d'un autre âge se sont peu à peu réintroduites à l'égard des femmes – qu'il s'agisse de leur confinement à des tâches ménagères ou des contraintes qui leur sont imposées, entre autres, au chapitre de la liberté de circulation, quand il n'est pas question du mariage de fillettes – plusieurs craignent littéralement pour leur vie.

Et que dire des personnes déplacées qui, selon les Nations Unies, seraient plus de 3,5 millions dans le pays – donc 630 000 seulement depuis le début de 2021 – sans compter les 2,2 millions de personnes qui se seraient réfugiées dans les pays voisins. Or, l'effondrement du Gouvernement afghan en août dernier a

provoqué une nouvelle vague de déplacements en Afghanistan. Les États ayant pris part à des opérations dans le pays ont bien organisé un pont aérien afin d'évacuer leurs ressortissants et les Afghans ayant coopéré avec eux, mais plusieurs ont malheureusement dû être abandonnés sur place en raison des difficultés à rejoindre l'aéroport de Kaboul et de la précipitation du retrait étranger.

Ces États, dont le Canada, ont bien sûr affirmé vouloir accueillir nombre de réfugiés afghans sur leur territoire, mais c'est sans compter la complexité de la situation sur le terrain et les obstacles considérables auxquels ces personnes sont confrontées pour pouvoir sortir d'Afghanistan. À titre d'exemple, le Canada a annoncé qu'environ 20 000 ressortissants afghans vulnérables pourraient s'établir sur son territoire mais seulement 2 300 y sont parvenus à ce jour. Force est de constater qu'en dépit de la bonne volonté affichée, les évacuations qui se sont déroulées en août dernier ont été déficientes puisque des milliers de personnes sont toujours coincées en Afghanistan.

Les États membres du Conseil de l'Europe doivent donc coopérer étroitement pour continuer de soutenir les ressortissants étrangers et afghans confrontés à des difficultés croissantes, tout en veillant à ce que le gouvernement des talibans ne puisse aucunement en tirer profit, mais aussi pour assurer une protection internationale aux demandeurs d'asile et réfugiés afghans et leur permettre de quitter le pays.

Nous avons l'obligation de tout mettre en œuvre pour protéger ces personnes vulnérables, surtout les femmes, dont les droits ne sont désormais plus assurés et dont la vie est même parfois menacée.

Enfin, comme l'ont déclaré les dirigeants du G7, il faut faire en sorte que l'Afghanistan ne redevienne jamais le sanctuaire de terrorisme qu'il a été ou ne serve de nouveau de rampe de lancement pour les attentats terroristes menés dans d'autres pays.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Je donne maintenant la parole à Mme Maryna BARDINA, d'Ukraine.

**Mme Maryna BARDINA (Ukraine, ADLE):** Chers collègues,

Madame la Présidente.

Ces derniers mois, nous avons vu comment on a foulé les droits de l'homme et les droits des femmes en Afghanistan. Comme il est mentionné dans le rapport, le retour au pouvoir des talibans suscite de grandes inquiétudes quant au respect des droits de l'homme en Afghanistan, notamment dans des domaines tels que les droits des femmes. En l'espace de quelques jours, les visages des femmes ont été cachés des médias, de la culture, de l'éducation et de la vie publique. Littéralement, les images des visages des femmes ont été repeintes en noir. Les femmes ont été les premières à subir toutes les restrictions imposées par le nouveau régime. L'accès des filles à l'éducation, la liberté de mouvement des femmes, l'accès au travail, aux soins de santé et aux sports est désormais limités ; la représentation et la participation active des femmes et des personnes issues des minorités dans tous les domaines de la vie publique et politique est limitée. Les femmes qui participaient à des activités culturelles, sociales et politiques sont aujourd'hui particulièrement exposées.

La situation constitue un défi pour l'ensemble de la communauté démocratique. L'Ukraine a activement participé aux actions humanitaires et a mené, avec succès, des opérations d'évacuation. Nos militaires ont évacué près de 700 personnes : des citoyens ukrainiens et d'autres nombreux autres pays, membres d'organisations internationales de défense des droits de l'homme et journalistes de divers médias.

L'une de ces personnes qui ont été évacuées en toute sécurité vers l'Ukraine est une réalisatrice afghane, Sahraa KARIMI. Mme KARIMI est la première femme qui présidait l'Organisation des Films Afghans (OFA) et une réalisatrice dont les films sont réputés au-delà des frontières de l'Afghanistan. Il est extrêmement injuste et cruel que des personnes aussi talentueuses soient les premières à quitter leur pays pour cause de persécution.

Je soutiens les idées exprimées dans ce rapport et j'appelle mes collègues à prendre toutes les mesures possibles pour protéger les droits des femmes en Afghanistan.

Je vous remercie de votre attention et je vous félicite pour ce rapport. Merci.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Madame.

Je donne maintenant la parole à M. Pierre-Alain FRIDEZ, pour la Suisse.

**M. Pierre-Alain FRIDEZ (Suisse, SOC):** Merci Madame la Vice-Présidente.

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

Mon propos va se partager en deux aspects : d'abord des questions humanitaires puis des remarques un peu plus politiques.

Il y a effectivement beaucoup d'inquiétude à avoir quant à la situation humanitaire que traverse actuellement l'Afghanistan. On fait référence à des problèmes de famine notamment, tout à fait dramatiques, et il est vraiment important pour moi de tenter de garder un contact avec les talibans pour assurer la poursuite d'une aide humanitaire grâce au CICR notamment – et je sais que des sommes très importantes ont été récoltées dans ce but.

Le deuxième élément concerne le recul sociétal massif qui menace ce pays, et tout particulièrement la situation, le sort réservé aux femmes qui, ces dernières années, avaient réussi à prendre une place dans la société. Là, malheureusement, on risque de voir un retour en arrière cruel, brutal et inacceptable.

Troisième élément : les problèmes migratoires. Il faut tout faire pour protéger les Afghans qui sont hors du pays, qui sont chez nous. Certains, par exemple en Suisse, mon pays, devaient être renvoyés : mon pays a pris les mesures qu'il fallait pour leur assurer un maintien sans délai de protection en Suisse et je pense que la plupart des pays ont fait la même chose. La commission des migrations, ce matin, a pris la décision à l'unanimité, en fait, au Bureau, d'être saisie d'un rapport pour traiter de cette question des migrations et de ce suivi car, manifestement, on s'attend à de grandes difficultés dans ce domaine.

Maintenant, des remarques politiques. Ce qui vient de se passer est pour moi le signe que les États-Unis ont décidé de ne plus être les gendarmes du monde et de se concentrer plutôt sur leurs problèmes à eux, voire sur la région Asie-Pacifique. Je pense que les pays européens doivent penser, peut-être, à repenser la défense européenne. C'est un grand sujet ; la Suisse étant neutre, je n'en dirai pas plus.

Deuxième élément : je vous rappelle qu'au début des années 2000, plusieurs conflits en Afghanistan, en Irak ou en Libye ont été réglés, dans un premier temps, par des guerres éclair basées sur l'écrasante supériorité militaire d'une coalition d'État occidentaux qui bénéficiaient surtout d'un contrôle total de l'espace aérien. Donc victoire initiale facile, puis ensuite le début des problèmes. Le début de ce qu'on appelle maintenant les guerres hybrides : la guerre du faible contre le fort. Et c'est ce qui s'est passé en Afghanistan. Un vaincu invisible, parfaitement intégré dans le milieu, se fondant dans la population et attaquant l'occupant par des actes terroristes, par la guérilla, avec, assez rapidement, une déstabilisation de l'occupant – ça a été encore aussi très net en Irak – avec des pertes humaines. Toujours plus de moyens doivent être mobilisés ; on engage matériel et hommes ; à la fin, c'est le découragement ; à la fin, les pays en question, leur population, se posent des questions sur l'utilité de l'engagement, le prix de cette guerre ; on va vers l'enlisement avec de plus en plus de morts mal acceptés et ces États restent déstabilisés.

Aujourd'hui, on a un pays qui est en ruine, un pays divisé, et on n'a effectivement – comme l'a dit avant M. Paul GAVAN – pas beaucoup progressé, donc il est important d'avoir une approche globale des conflits et de ne plus utiliser les guerres du passé.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci Monsieur.

Je passe maintenant la parole à M. Ahmet YILDIZ de Turquie.

**M. Ahmet YILDIZ (Turquie, NI):** Merci Madame la Présidente,

Chers collègues,

Après vingt ans d'interventions de l'OTAN dirigées par les États-Unis, après toutes ces opérations, les talibans ont pris le contrôle de l'ensemble du pays, l'Afghanistan, même si les risques d'un conflit interne ne sont pas nuls.

L'effondrement soudain du précédent gouvernement afghan, reconnu par la communauté internationale, n'a pas encore entraîné d'exode massif, comme on le craignait. Néanmoins, la faillite économique en Afghanistan pourrait déclencher un tel exode, surtout si l'on considère que plus de 3,5 millions de personnes ont été

déplacées à l'intérieur du pays. Surtout si l'on considère que sur une population totale de 38 millions de personnes, plus de 18 millions de personnes en Afghanistan ont actuellement un besoin urgent d'aide humanitaire.

Compte tenu des récents développements, la mobilisation des relations internationales afin de soutenir et de protéger davantage les Afghans. C'est urgent. Bien entendu, le succès de nos efforts ne dépend pas uniquement de nos actions. L'autorité actuelle en Afghanistan doit également faire sa part. Elles doivent assurer la sécurité des humanitaires dans le pays.

Il va bien falloir maintenir un minimum de contacts avec les talibans. Mais l'étendue de l'engagement international avec les talibans dépendra fortement des choix qu'ils feront.

Nous devons être réalistes et pragmatiques. Reconnaître le régime est une chose, mais on ne peut pas faire l'économie d'une action humanitaire et anti-terroriste. Il faut éviter la résurgence de DAESH et des autres organisations terroristes.

Dans ce contexte, il est essentiel de combler le vide de l'autorité officielle et de mettre en place un gouvernement inclusif pour éviter que l'Afghanistan ne devienne un terreau pour le terrorisme. Malheureusement, le gouvernement mis en place le 7 septembre n'est pas inclusif.

Malgré tout, un minimum de contacts est nécessaire, afin de guider les talibans vers l'établissement d'un système politique et d'un gouvernement inclusifs est la ligne de conduite la plus appropriée dans les circonstances actuelles. Un engagement actif, pragmatique sous conditions.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci Monsieur YILDIZ.

Je donne la parole à M. Pablo HISPÁN d'Espagne mais je ne l'ai pas vu. Est-il là ? Une fois, deux fois ? Non, il n'est pas là.

On passe donc à M. Oleksii GONCHARENKO pour l'Ukraine. C'est à vous, Monsieur.

**M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CE/AD):** Merci, Madame la Présidente,

Chers collègues,

Merci au rapporteur pour cet excellent travail, indispensable.

L'Ukraine a participé aux opérations et a évacué près d'un millier de personnes. Nos services secrets, nos soldats ont contribué à évacuer des milliers des endroits les plus dangereux de Kaboul et à les mettre en sécurité. Tous ensemble nous devons aider ces personnes aujourd'hui.

Quelle leçon devons-nous tirer de ce qui s'est passé en Afghanistan ?

Ne croyons pas que les problèmes ont commencé avec la chute de Kaboul. Il y en avait d'autres avant. Je pense que la leçon la plus importante est que nous devons être forts, les pays européens doivent jouer un rôle actif sinon d'autres prendront sa place.

Nous devons avoir une politique internationale active. Nous devons avoir une armée européenne, capable de relever les défis. Nous avons vu récemment de grands mouvements militaires du Bélarus et de l'armée russe aux frontières de la Pologne, la Lettonie et l'Ukraine. Il faut être prêt à réagir s'il y a des problèmes, prêts à combattre.

Nous ne pouvons pas compter uniquement sur les États-Unis. Comme nous l'avons vu récemment, les Américains ne pensent qu'à eux, à leurs intérêts. Nous devons être forts nous-mêmes, sinon nous aurons de gros problèmes.

L'un des plus principaux défis de l'Afghanistan risque d'être un afflux de migrants.

Nous avons vu comment, par exemple, le régime du Bélarus de M. Alexandre LOUKACHENKO utilise les migrants comme des armes à la frontière avec la Pologne et les États baltes. Nous ne savons pas réagir de manière fermement.

Cela fait un an que nous avons des problèmes en Biélorussie. Qu'a fait le Conseil de l'Europe ? Rien. Nous avons eu plusieurs débats, c'est vrai. Nous avons soulevé la question de la création d'un organe ou d'un comité permanent au sein de notre Organisation sur le Bélarus, mais nous n'avons réussi à mobiliser les dirigeants de nos pays ou du Conseil de l'Europe.

On pourrait se dire, « oui bon, nous allons nous occuper de nous-mêmes, de nos propres problèmes internes, économiquement cela ne se passe pas trop mal ». Mais on ne peut pas agir comme cela, il faut être fort face à l'extérieur.

Merci.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci Monsieur.

Je passe la parole à Mme Susana SUMELZO pour l'Espagne si elle est là. Non.

Donc on passe à M. Nicos TORNARITIS pour Chypre, s'il vous plaît.

**M. Nicos TORNARITIS (Chypre, PPE/DC):** Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Je voudrais tout d'abord remercier le rapporteur Sir Tony LLOYD pour son rapport qui met en évidence nos principales préoccupations concernant les récents développements en Afghanistan.

Nous avons tous été témoins d'images tragiques et inquiétantes, ainsi que de la pression et de l'anxiété que des milliers de personnes ont ressenties en fuyant le pays.

Notre objectif principal devrait être de protéger la vie humaine et les droits humains fondamentaux, de garantir la liberté et la dignité pour tous, l'accès à l'éducation et à la culture sans discrimination, et le respect du riche patrimoine culturel du pays.

Toutefois, nous devons traduire nos paroles en actions concrètes, en particulier nous devons faire respecter les droits et les libertés fondamentales des femmes et des jeunes filles et soutenir et exploiter les progrès réalisés au cours des vingt dernières années. Nous devons également protéger les autres groupes vulnérables et nous engager de manière créative avec la société afghane pour relever les défis actuels. Nous sommes prêts à nous engager avec le régime actuel s'il respecte ces principes de base et répond à ces besoins. Nous devons fournir une aide humanitaire et des secours aux personnes qui souffrent à l'intérieur et à l'extérieur du pays et veiller à ce que leurs droits fondamentaux et leur dignité soient préservés en cours de route.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci Monsieur.

Nous allons encore prendre M. Leonid SLUTSKIY de la Fédération de Russie, en ligne.

Vous avez la parole, Monsieur.

**M. Leonid SLUTSKIY (Fédération de Russie, NI)\*:** Merci, Madame la Présidente.

Chères et chers collègues,

Je vais essayer d'être bref.

La situation est extrêmement délicate en Afghanistan. Le régime des talibans se comporte en vainqueur. Il est vrai qu'ils ont gagné la guerre. Il serait difficile d'attendre d'eux qu'ils se conforment à toutes les règles et normes qui existaient auparavant.

Le gouvernement précédent et les forces internationales qui le soutenaient ont subi cette défaite. Cela s'est produit pour toute une série de raisons : corruption, inefficacité du gouvernement et incapacité à répondre aux besoins du peuple afghan.

Je connais l'Afghanistan, j'ai travaillé avec le Parlement afghan pendant de nombreuses années. Il est vrai qu'il y a des groupes différents au sein du mouvement taliban. Par rapport à ce qu'il s'est passé il y a vingt ans, un certain nombre de changements se sont produits. On sait qu'il y a des liens avec la Chine et le

Pakistan. Je pense qu'il faut effectivement établir des contacts avec les dirigeants des talibans, qui pour l'instant forment un gouvernement provisoire en Afghanistan. Nous espérons qu'ils tiendront compte de notre position, notamment du débat de notre Assemblée parlementaire aujourd'hui.

Mais il est nécessaire d'établir un contact avec eux et de ne pas leur imposer des traditions, des cultures et des valeurs européennes extérieures. Nous avons affaire à des protestations et à des manifestations à Kaboul et dans un certain nombre d'autres villes d'Afghanistan, mais nous devons comprendre que seul 20 % de la population afghane vit dans les villes. Personne ne sait exactement combien de personnes en tout vivent réellement dans le pays à l'extérieur de Kaboul à l'heure actuelle.

Bien entendu, chers collègues, étant donné que l'Afghanistan continue à travailler dans le domaine des communications mobiles, je pense que nous saurions s'il y avait des persécutions terribles. Je pense que pour l'instant, il y a des informations relativement objectives qui nous sont données. Nous avons le point de vue des talibans mais également d'autres points de vue. C'est un fait encourageant dont nous devons tenir compte.

Si nous voulons vraiment aider le peuple afghan, nous ne devons pas uniquement nous concentrer sur le fait d'évacuer certaines personnes, il faut également aider la population sur place sans nous contenter de critiquer la façon dont les talibans traitent les femmes. Nous ne les aiderons pas de cette manière. Il y a des organisations non gouvernementales et des ambassades sur place, notamment l'ambassade de la Fédération de Russie, qui peuvent sans doute essayer d'exercer une influence. Je pense que c'est cela qui sera le plus important.

Nous constatons certains développements à Jalalabad, dans l'Est et dans d'autres régions en ce qui concerne les mouvements terroristes. Une discussion très active est en cours.

Cela signifie que nous devons vraiment établir un contact de la communauté internationale avec les talibans afin d'aborder cette question et d'essayer de les convaincre sans imposer par la force un certain nombre de choses et pour peu à peu les amener à modérer leur politique interne afin d'améliorer la situation du peuple afghan.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Je dois maintenant interrompre la liste des oratrices et orateurs. Les oratrices et orateurs inscrits qui, présents dans le débat ou connectés à distance, n'auraient pu s'exprimer peuvent, dans les 4 heures, transmettre leur intervention dactylographiée au Service de la séance pour publication au compte rendu, sous réserve que les orateurs connectés à distance puissent faire état de leur présence effective au moment où le débat sera clôturé. Cette transmission doit être effectuée par voie électronique.

Monsieur le Rapporteur, vous avez maintenant 3 minutes pour répondre aux orateurs. C'est à vous.

**Sir Tony LLOYD (Royaume-Uni, SOC, Rapporteur):** Madame la Présidente,

Permettez-moi d'abord de remercier le Secrétariat qui a travaillé très dur pour vous soumettre ce rapport qui, je pense, est une très bonne base de discussions.

Je pense que la plupart des intervenants ont dit leur compassion pour les Afghans et c'est ainsi qu'il faut aborder les choses. Essayer d'améliorer le sort des Afghans. Les aider.

La priorité, c'est l'aide humanitaire : de l'aide alimentaire et des soins de santé. Comme l'a dit le Secrétaire Général des Nations Unies, une telle aide ne peut pas être soumise à conditions. Après, il y a des sujets de controverse. Il y a eu un débat, à M. Jacques LE NAY qui a fait remarquer à juste titre que nous ne devrions pas reconnaître les talibans.

Nous ne reconnaissons pas un gouvernement qui arrive au pouvoir par la force. Mais nous devons traiter avec les talibans. Nous nous sommes tournés vers les Nations unies pour qu'elles soient le premier interlocuteur du gouvernement de Kaboul, parce que ce que nous devons éviter, c'est l'instabilité en Afghanistan, qui aura un impact massif sur la population afghane. Les 3,2 millions de personnes déjà déplacées à l'intérieur du pays, d'autres réfugiés, mais aussi empêcher la croissance du trafic de drogue et la possibilité que la région devienne à nouveau un terrain pour le terrorisme.

Il s'agit de problèmes réels auxquels nous devons accorder de l'importance et contribuer à la stabilité. Et oui, mon ami M. Piero FASSINO a raison de dire que cela doit être conditionnel. Nous n'avons pas tort de dire que si nous accordons une aide au développement, il nous faut ce niveau de conditionnalité. C'est ce que nous devrions faire.

Les valeurs européennes n'existent pas. Il n'existe pas d'imposition des valeurs occidentales. Ce n'est pas une valeur occidentale qui dit qu'une femme médecin ne devrait pas être empêchée d'aller travailler. C'est grotesque. C'est un non-sens. Ce n'est pas une valeur occidentale de dire que nous ne tuons pas les gens parce qu'ils sont homosexuels. Ce ne sont pas des valeurs occidentales, ce sont des valeurs universelles.

En fait, elles font partie de ce que nous avons signé aux Nations unies. Nous devons donc être très clairs dans nos relations. Nous devons être très prudents, très attentifs dans nos relations avec les talibans. Oui, bien sûr, nous devons travailler avec les talibans. Mais avec précaution. Pas de reconnaissance mais du pragmatisme afin de soutenir l'aide humanitaire. En fin de compte, essayons de participer à la stabilisation des populations dans les communautés d'Afghanistan.

Merci, Madame la Présidente.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur.

Est-ce que Monsieur le président de la commission souhaite répondre ? Je vous en prie, c'est à vous.

**M. Zsolt NÉMETH (Hongrie, CE/AD, Président de la Commission des questions politiques et de la démocratie):** Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais féliciter notre rapporteur ainsi que le Secrétariat pour ce texte extrêmement équilibré qui nous est soumis et je voudrais vous demander à tous de voter en faveur de cette résolution.

Les États-Unis, dans l'Accord de Doha il y a plus de deux ans, avaient annoncé leur départ. Ce n'était donc une surprise pour personne. C'est plutôt la façon dont cela s'est passé qui a été un désastre. C'était un désastre et un échec pour nous tous. Nous devons maintenant étudier le changement géopolitique et ce qui en découlera pour l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Quelles seront les conséquences ?

Il s'agit là d'une question importante. Nous avons commencé à y réfléchir. Ce qui est dit dans le texte concernant la coopération avec les talibans est un « engagement opérationnel ». Je pense que c'est très bien dit, Monsieur le rapporteur. Il faut un dialogue opérationnel pour traiter des questions internes, notamment pour éviter que ne resurgisse le terrorisme.

L'autre dimension du rapport qui est très importante et cruciale est l'approche régionale. Les voisins sont essentiels. Nous allons gérer, dans les années à venir, une crise très grave - humanitaire, migratoire - et les pays voisins auront un fardeau particulier à assumer. Je pense que l'Union européenne souligne très bien que nous devons nous concentrer sur le voisinage autant que possible afin que le départ militaire ne soit pas un départ politique. C'est probablement l'une des conclusions principales que nous pouvons en tirer.

Merci beaucoup.

**M. Yunus EMRE (Turquie, SOC):** *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais.*

**M. Damien COTTIER (Suisse, ADLE):** *(Discours non prononcé, Règlement Art. 31.2)*

M. le Président,

J'aimerais féliciter le rapporteur Sir Tony Lloyd pour son excellent rapport qui cible de manière pointue les éléments les plus pertinents de cette crise.

Bien sûr une partie de la résolution est composée d'appels aux nouveaux maîtres du pays et on ne peut qu'espérer qu'ils seront entendus, sans hélas, se bercer de trop d'illusions sur plusieurs aspects.

Il n'en reste pas moins important d'affirmer clairement nos attentes et les obligations, notamment celles liées aux droits de l'homme et au droit international humanitaire qui ont une portée universelle.

J'aimerais insister sur un point qui me semble la priorité absolue actuellement : c'est l'aide et l'accès humanitaires.

Selon les Nations Unies avant même les événements des dernières semaines, plus de 18 millions d'Afghans avaient déjà besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Plus de 3,5 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, dont 600 000 depuis le début de cette année. Et M. Le Nay tout à l'heure a rappelé les craintes du Programme alimentaire mondial (PAM) qu'une famine ne s'installe.

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux réfugiés, M. Filippo Grandi a, suite à une visite récente, qualifié la situation humanitaire de « désespérée ». Et pourtant je connais M. Grandi comme un homme profondément positif.

Mais non il ne faut pas perdre l'espoir et il ne faut pas que les personnes sur place perdent espoir, ce qui provoquerait une catastrophe plus grande encore ! Si les services publics et l'économie du pays s'effondraient complètement, il y aurait encore davantage de souffrances, une crise encore plus grave et plus encore de déplacements forcés à la fois à l'intérieur du pays mais aussi vers l'extérieur – les pays voisins d'abord puis à terme aussi vers l'Europe.

La communauté internationale doit donc s'engager de manière décidée afin d'éviter une crise humanitaire encore plus grave qui aurait des conséquences mondiales.

La conférence des donateurs, réunie récemment à Genève par les Nations Unies, a été un pas important en ce sens. Mais il faudra maintenir cet effort sur les prochains mois. Il faut aussi des contacts avec les autorités de fait pour assurer l'accès humanitaire.

Bien sûr il faudra traiter un grand nombre d'autres questions très importantes et difficiles : politiques, sécuritaires, diplomatiques et d'autres, mais la priorité me semble clairement aujourd'hui porter sur l'action et l'accès humanitaires.

Je vous remercie.

**M. Fourat BEN CHIKHA (Belgique, SOC):** *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais.*

**Mme Marta GRANDE (Italie, NI):** *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en italien.*

**Mme Petra BAYR (Autriche, SOC):** *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais.*

**M. Christophe LACROIX (Belgique, SOC):** *(Discours non prononcé, Règlement Art. 31.2)*

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

La reprise du pouvoir par les Talibans en Afghanistan est particulièrement préoccupante pour l'ensemble de la population et plus particulièrement pour des groupes spécifiques tel que les personnes LGBTQI, les femmes, les filles et les journalistes.

En effet, beaucoup d'Afghans LGBTQI craignent qu'ils n'instaurent le même type de régime fondamentaliste et brutal que quand ils ont occupé le pouvoir entre 1996 et 2001. Les talibans avaient à l'époque imposé leur lecture radicale de la charia: les homosexuels pouvaient ainsi être ensevelis vivants ou exécutés en public.

Pour les femmes et filles les instances européennes se doivent de financer une assistance spécifique et des programmes humanitaires de protection pour les femmes afghanes, victimes ou à risque de violence ainsi que de leurs proches qui les soutiennent.

Plusieurs textes internationaux visent à protéger spécifiquement les filles et femmes en raison de leur vulnérabilité et besoins spécifiques. Ces textes reconnaissent que les filles et femmes sont exposées à un continuum de violences qui leur est propre parce qu'elles sont des femmes, qu'elles le sont de manière plus grave et plus récurrente et qu'en ce sens, ces violences sont fondées sur le genre.

Il est essentiel pour l'ensemble des Pays membres du Conseil de l'Europe de continuer à porter haut et fort cette position au sein de toutes les instances internationales.

Le sort des journalistes et Femmes journalistes est également préoccupant. Selon RSF, moins d'une centaine de femmes afghanes journalistes sont encore en activité à Kaboul, contre 700 avant la prise du pouvoir par les talibans. De plus, Dans les provinces, la quasi-totalité des médias privés ont mis fin à leurs activités au fur et à mesure de l'avancée des troupes talibanes. Les femmes journalistes ont donc été contraintes de cesser leur activité professionnelle.

Il faudra, dès lors que nous soyons vigilants et que notre attention reste portée sur ces catégories de personnes. Pour mon Groupe, il s'agira d'une action prioritaire.

Je vous remercie pour votre attention.

## **Vote: The situation in Afghanistan: consequences for Europe and the region**

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci, Monsieur le président de la commission.

La discussion générale est désormais close.

Pour le projet de résolution, la commission des questions politiques et de la démocratie a présenté un projet de résolution sur lequel six amendements ont été déposés. J'ai cru comprendre que le président de la commission des questions politiques et de la démocratie souhaite proposer à l'Assemblée de considérer l'amendement n° 2 qui a été adopté à l'unanimité par la commission, comme adopté par l'Assemblée. Je précise que l'amendement n° 1 a également fait l'objet d'un vote à l'unanimité mais, ayant fait l'objet de sous-amendements, il sera examiné dans les conditions habituelles. C'est bien cela, Monsieur le Président ?

**M. Zsolt NÉMETH (Hongrie, CE/AD, Président de la Commission des questions politiques et de la démocratie):** Oui, merci.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci.

Y a-t-il des objections ? Il n'y a pas d'objections.

*L'amendement n° 2 sur le projet de résolution est déclaré adopté définitivement.*

Nous en venons à la discussion des autres amendements.

Mes chers collègues, je vous rappelle que le temps d'intervention pour chaque amendement est limité à 1 minute. Ils seront appelés dans l'ordre dans lequel ils s'appliquent au texte tel que publié dans le recueil des amendements.

L'amendement n° 2 a été adopté à l'unanimité. On passe donc à l'amendement n° 1 et à deux sous-amendements oraux. La parole est à Mme Marta GRANDE pour soutenir l'amendement n° 1. C'est à vous.

**Mme Marta GRANDE (Italie, NI):** Merci, Monsieur le Président,

Cet amendement introduit un concept très important, celui de la protection des étudiants afghans qui sont déjà inscrits dans les universités des États membres. C'est essentiel parce que nous avons vu dans plusieurs pays une mobilisation des universités elles-mêmes, des collègues étudiants, précisément parce que certains de ces jeunes sont restés bloqués en Afghanistan.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** La Présidence a été saisie par la commission du sous-amendement oral n° 1 suivant, donc écoutez bien. Il faut remplacer, à l'amendement n° 1, les mots « après le paragraphe 8.3 » par les mots « avant le paragraphe 8.12 ».

L'amendement ainsi sous-amendé se lit par conséquent, je cite : « Dans le projet de résolution, avant le paragraphe 8.12, insérer le paragraphe suivant ».

En vertu de l'article 34.7.a. du Règlement, le Président peut, à titre exceptionnel, déclarer recevable un sous-amendement oral s'il estime qu'il est destiné à apporter une clarification, à tenir compte de faits nouveaux ou à permettre une conciliation. Je considère ce sous-amendement oral comme recevable au regard des critères du Règlement. Il ne peut toutefois être pris en compte si dix représentants ou suppléants au moins s'y opposent. Dans ce cas, veuillez vous manifester, les présents en levant la main et ceux participant à distance en demandant la parole.

Nous devons vérifier que l'objection a le soutien requis de dix personnes, donc y a-t-il des objections à la prise en compte de ce sous-amendement oral ?

Il n'y en a pas, en ligne non plus. Nous allons donc examiner ce sous-amendement oral.

La parole est à Monsieur le rapporteur pour soutenir le sous-amendement oral.

**Sir Tony LLOYD (Royaume-Uni, SOC, Rapporteur):** Merci encore une fois, Madame la Présidente.

Il s'agit, dans un sens, d'un sous-amendement technique. Tout d'abord, il déplace les formulations au bon endroit, l'endroit le plus approprié, dans la résolution. Je pense que les collègues comprendront pourquoi il est là.

Il introduit également le mot « afghans », et donc des visas, pas simplement pour les étudiants, mais des visas pour les étudiants afghans inscrits dans des universités des États membres. Je pense qu'il s'agit là d'une clarification de l'amendement.

J'espère que cela sera utile à l'Assemblée.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Très bien. Quelqu'un demande-t-il la parole contre le sous-amendement oral ? Non ? En ligne non plus.

L'avis de l'auteure de l'amendement sur le sous-amendement oral ? Madame Marta GRANDE, peut-être ?

**Mme Marta GRANDE (Italie, NI):** Nous acceptons la reformulation.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** L'avis de la commission est naturellement favorable donc nous allons procéder au vote de ce sous-amendement oral n° 1.

*Le sous-amendement oral n° 1 a été largement adopté, avec 4 abstentions.*

La présidence a été saisie par la commission du sous-amendement oral n° 2 suivant : insérer à l'amendement n° 1 le mot « afghans » après le mot « étudiants ». L'amendement ainsi sous-amendé se lit par conséquent, je cite : « [...] à mettre en place un système de visas pour les étudiants afghans inscrits dans les universités d'États membres. »

Je considère ce sous-amendement oral comme recevable au regard des critères du Règlement. Il ne peut toutefois être pris en compte si 10 représentants ou suppléants au moins s'y opposent. Dans ce cas, je vous remercie de vous manifester, les présents en levant la main et ceux participant à distance en demandant la parole, pour vérifier s'il y a une objection.

Il n'y a pas d'objection. Nous allons donc examiner ce sous-amendement oral.

Monsieur le rapporteur ?

**Sir Tony LLOYD (Royaume-Uni, SOC, Rapporteur):** Merci, Madame la Présidente.

Pour les raisons que j'ai déjà exposées, il s'agit simplement d'une précision apportée à ce texte.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Je vous remercie.

Quelqu'un demande-t-il la parole contre ce sous-amendement oral ? Non ? En ligne non plus.

Quel est l'avis de l'auteure de l'amendement sur ce sous-amendement oral ?

Je vous en prie, Madame GRANDE ?

**Mme Marta GRANDE (Italie, NI):** Oui, nous sommes clairement en faveur.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** L'avis de la commission est naturellement favorable et nous allons procéder au vote du sous-amendement oral n° 2.

*Le sous-amendement oral n° 2 est adopté.*

Nous allons procéder au vote sur l'amendement n° 1 sous-amendé.

*L'amendement n° 1 sous-amendé a été adopté.*

Nous passons à l'amendement n° 3. La parole est à Mme Petra BAYR pour soutenir l'amendement n° 3.

**Mme Petra BAYR (Autriche, SOC):** Merci beaucoup.

L'amendement n° 3 est motivé par la crainte que la sensibilisation du public se concentre sur les régions où les médias sont présents, ce qui pourrait entraîner une marginalisation continue des personnes vulnérables dans les zones rurales. Nous ne devons pas oublier les personnes qui s'y trouvent, et c'est la raison de cet amendement.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci.

Quelqu'un demande-t-il la parole contre cet amendement ? En ligne non plus ? Personne ?

L'avis de la commission, dans ce cas, s'il vous plaît.

**M. Zsolt NÉMETH (Hongrie, CE/AD, Président de la Commission des questions politiques et de la démocratie):** En faveur.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Favorable.

Nous allons procéder au vote sur l'amendement n° 3.

*L'amendement n° 3 est adopté.*

Nous passons à l'amendement n° 4. La parole est à Mme Petra BAYR pour soutenir l'amendement n° 4.

**Mme Petra BAYR (Autriche, SOC):** La protection des droits humains, notamment dans des situations très critiques, n'est pas la cerise sur le gâteau, mais un élément essentiel de la démocratie et de l'État de droit.

C'est la raison pour laquelle nous voulons mentionner les groupes particulièrement vulnérables comme les minorités, les femmes et les personnes LGBTQI.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Quelqu'un demande-t-il la parole contre cet amendement ? Pas dans la salle. En ligne ? Non plus.

L'avis de la commission, s'il vous plaît, sur cet amendement.

**M. Zsolt NÉMETH (Hongrie, CE/AD, Président de la Commission des questions politiques et de la démocratie):** En faveur.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Avis favorable.

Nous allons procéder au vote sur l'amendement.

*L'amendement n° 4 est adopté.*

Amendement n° 5 : Madame BAYR, c'est toujours pour vous.

**Mme Petra BAYR (Autriche, SOC):** Oui.

En observant que certains pays sont prêts à assumer leur responsabilité pour protéger les groupes les plus vulnérables, nous voyons également à quel point on prend les choses au sérieux en matière de droits humains. Il est certain que les minorités, les femmes et les personnes LGBTI sont parmi les plus vulnérables en Afghanistan. C'est la raison pour laquelle nous voulons inclure cette mention.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Oui, je vous en prie, Monsieur YILDIZ.

Vous prenez la parole contre cet amendement ?

**M. Ahmet YILDIZ (Turquie, NI):** Madame la Présidente,

Avec tout le respect que j'éprouve pour Mme Petra BAYR, je pense que le texte original est suffisamment clair puisqu'il s'agit de veiller de respecter les droits de tout un chacun.

Si l'on tient compte de la situation qui prévaut en Afghanistan, je pense même que ces amendements peuvent avoir un effet contre-productif - soyons réalistes. Nous savons ce qui s'est passé lors des discussions sur la Convention d'Istanbul. Il faut faire preuve de pragmatisme.

Je ne pense pas que sous-amender ce texte soit plus utile que le texte initial.

Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Quel est l'avis de la commission ?

**M. Zsolt NÉMETH (Hongrie, CE/AD, Président de la Commission des questions politiques et de la démocratie):** En faveur.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** La commission est pour.

Nous allons procéder au vote sur l'amendement n° 5.

*L'amendement n° 5 a été adopté.*

Nous passons maintenant à l'amendement n° 6. Madame BAYR ?

**Mme Petra BAYR (Autriche, SOC):** Oui.

Il n'existe pas une seule situation dans laquelle il est acceptable de négliger la nécessité de protection temporaire des personnes qui en ont le plus besoin et il ne fait aucun doute que les femmes, les minorités et les personnes LGBTQI font partie de ce groupe.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Merci.

Quelqu'un demande-t-il la parole contre cet amendement ?

Monsieur YILDIZ, je vous en prie.

**M. Ahmet YILDIZ (Turquie, NI):** Je ne veux pas Madame la Présidente, répéter les mêmes observations que je viens de faire.

Je répète que nous parlons de l'Afghanistan. La situation est bien connue. Nous devons faire preuve de réalisme. Je vous remercie.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Quel est l'avis de la commission ?

**M. Zsolt NÉMETH (Hongrie, CE/AD, Président de la Commission des questions politiques et de la démocratie):** En faveur.

**Mme Nicole TRISSE (France, ADLE, Présidente de l'Assemblée):** Favorable.

Nous allons procéder au vote sur l'amendement n° 6.

*L'amendement n° 6 a été adopté.*

Nous allons procéder maintenant au vote sur le projet de résolution contenu dans le Doc. 15381. Une majorité simple est requise.

*Le projet de résolution contenu dans le Doc. 15381 a été adopté.*

Merci, Monsieur le Rapporteur.

Alors, nous avons droit à quelques minutes de pause car vous avez bien travaillé et de manière très efficace. Merci.

## **Address: Mr Nikola DIMITROV, Deputy Prime Minister for European Affairs of North Macedonia**

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Bonjour, chers collègues.

Certains d'entre nous vont quitter les commissions, Monsieur le Ministre.

L'ordre du jour appelle le discours de M. Nikola DIMITROV, vice-Premier ministre, chargé des affaires européennes de la Macédoine du Nord. Cette intervention sera suivie d'une séance de questions-réponses.

Monsieur le Ministre, vos réponses vous appartiennent bien entendu. Les responsables politiques choisissent de répondre comme il leur sied aux questions qui leur sont posées. Quoiqu'il en soit, je vous souhaite la bienvenue.

Je pense que le moment est tout à fait approprié. Vous m'avez informé que le chef de la Commission européenne est encore dans la région, si je comprends bien. La semaine prochaine pourrait être un moment important concernant l'avenir des Balkans occidentaux, et de la Macédoine du Nord plus spécifiquement, concernant la relation avec l'Union européenne.

Bien sûr, nous ne sommes pas l'Union européenne, mais nous comptons de nombreux États membres dans nos rangs et nous représentons la grande Europe dont vous faites partie. Cette visite est donc opportune, mais tardive en même temps car cela doit faire quinze ans que nous n'avons pas vraiment abordé cette question de manière approfondie.

Bien sûr, le dialogue entre l'Assemblée et nos États membres est de la plus haute importance. Nous avons une relation de coopération de longue date, mais je pense que nous devrions accélérer l'activité de cette Assemblée. Il sera d'autant plus intéressant de vous écouter, étant donné qu'après cette partie de la session, nous aurons un débat d'actualité sur les Balkans occidentaux.

Donc, sans plus attendre, Monsieur le Vice-Premier Ministre, je vous souhaite la bienvenue, et prononcez votre discours, comme on dit, qui sera suivi d'une session de questions-réponses.

Je vous remercie. Vous avez la parole.

**M. Nikola DIMITROV ( Vice-Premier Ministre chargé des affaires européennes de la Macédoine du Nord ):** Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire,

Je vous tourne le dos mais c'est avec respect et amitié.

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

C'est un grand honneur pour moi d'être ici pour m'adresser à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour la deuxième fois. J'étais ici en 2018 en tant que ministre des Affaires étrangères. C'est la deuxième occasion et un autre privilège de m'adresser à vous.

Cette fois, je pense que je dois souligner à quel point dans la région, nous sommes tous reconnaissants à l'Assemblée parlementaire de tenir un débat sur l'avenir européen, sur la perspective européenne des Balkans occidentaux. Ce débat arrive à point nommé, je pense, car il coïncide avec la fin de la visite de la Présidente de la Commission européenne, Ursula VON DER LEYEN, dans la région. Son message, dans toutes les capitales, était « ne perdez pas la foi, votre avenir est européen ».

Cette visite coïncide également avec la parution d'un article de *Reuters* qui a fait les gros titres dans tous les Balkans : les États membres ne sont plus tous d'accord entre eux pour répéter la promesse faite il y a 18 ans lors du Conseil européen de Thessalonique en 2003, une promesse qui n'a toujours pas été tenue. La semaine prochaine, il y aura un sommet entre l'UE et la région et nous verrons quelle sera la déclaration, quel sera le message de l'UE envers la région.

Je sais que votre Organisation est un berceau de la démocratie, des droits de l'homme, de l'État de droit, et qu'elle participe de la même vision. Concernant les réformes pour être en conformité avec les critères de Copenhague, nous comptons sur votre coopération avec de nombreux mécanismes de cette organisation, notamment le GRECO, le Comité pour la prévention de la torture, la Commission de Venise, le mécanisme horizontal, etc...

Je vais essayer de plaider la cause de mon pays, de la Macédoine du Nord, mais aussi de la région. Je vais essayer de plaider la cause de mon pays, de la Macédoine du Nord, mais aussi de la région. Je vais lancer un appel à la responsabilité et au leadership des capitales de la région et de l'Union européenne. Il est vraiment grand temps d'aller de l'avant et de progresser.

J'ai gardé le silence pendant 16 secondes, non pas parce que j'ai perdu le fil de mes pensées. C'est pour illustrer les 16 années pendant lesquelles mon pays a été un pays candidat, depuis 2005, et nous ne sommes toujours pas en mesure de commencer le voyage. La Macédoine du Nord est probablement l'exemple le plus criant de la politique d'extension de l'Union européenne. Nous avons commencé le voyage après la Slovénie et avant la Croatie. La Croatie fête ses huit ans d'adhésion à l'Union européenne et nous n'avons toujours pas commencé ce parcours.

La raison de cette génération perdue n'est pas l'absence de réformes. Ce n'est pas parce que nous faisons partie des Forces de la Yougoslavie - car ce n'est pas le cas - c'est un problème que nous avons avec un voisin, un problème que nous avons résolu en 2018 avec l'Accord de Prespa. Cet accord a été salué par l'ensemble du monde démocratique comme un triomphe de la démocratie, de la diplomatie et de la réconciliation. Il s'agit sans doute de l'un des plus grands efforts en matière de résolution des conflits après les accords de Dayton dans notre région. L'Accord de Prespa a été précédé d'un important accord d'amitié et de coopération avec un autre voisin, la Bulgarie.

Ce ne sont pas seulement les générations perdues et le passage du temps qui font de nous un candidat solide. C'est aussi ce que nous avons fait chez nous en termes d'amélioration continue de notre démocratie et de notre société régie par l'État de droit. Dans tous les rapports de la Commission européenne, mais aussi de nombreuses autres organisations importantes, nous faisons partie d'un petit groupe de pays qui font des progrès démocratiques. De même, le plus récent, je crois, est l'indice mondial de la paix. Nous sommes le cinquième pays au monde à avoir le plus progressé en termes de prévisibilité, de stabilité et de paix.

Il est vraiment temps d'aller de l'avant. L'obstacle que nous avons devant nous et ce malentendu que nous avons avec nos voisins de Sofia, avec la Bulgarie, n'est pas une question de territoire - nous n'avons pas de différend territorial. Ce n'est pas quelque chose qui a à voir avec les réformes chez nous. Il s'agit de questions d'histoire, d'identité et de langue. Je pense qu'il est vraiment grand temps que les deux pays assument leurs responsabilités et leur leadership et trouvent une issue à cette situation, car elle nuit profondément à l'amitié entre les deux nations et perturbe les politiques européennes importantes dans notre région. L'état naturel des choses devrait être que nos voisins soient nos plus grands champions, car ils ont le plus à gagner d'une réussite européenne de la Macédoine du Nord.

Dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle, la question des langues - ce dimanche, je pense que nous avons célébré la Journée européenne des langues, désignée par cette organisation - par le Conseil de l'Europe - une journée où nous célébrons notre diversité sur le continent européen. La question de ma langue maternelle, la langue macédonienne, ne devrait pas être en contradiction avec les efforts de la nation pour faire avancer son pacte européen. Pas si l'Europe est un continent où nous chérissons la diversité linguistique et culturelle, comme il est écrit dans le Traité de Lisbonne, et comme nous la chérissons et la célébrons dans cette organisation, au Conseil de l'Europe.

C'est pourquoi j'ai fait valoir que cette lutte n'est pas seulement une lutte pour ma propre identité nationale, pour mon peuple, mais qu'elle est aussi une lutte très importante pour l'identité européenne, pour l'âme de l'Union européenne. Qui je suis et quelle langue je parle n'est pas une question sur laquelle d'autres devraient avoir leur mot à dire - d'autres pays ou d'autres organisations. Le droit à l'autodétermination, à l'auto-identification, est quelque chose de très intime et c'est le mien. Dans une démocratie, je ne permets pas à mon propre pays de me dire qui je suis, sans parler des pays tiers.

Ce que nous avons fait avec la Bulgarie dans le traité d'amitié, c'est que nous avons dit que nous allions permettre et créer un climat positif pour que les historiens puissent discuter des questions historiques, et nous, en tant que politiques et gouvernements, nous allions travailler sur ce que nous pouvons changer. Ce que nous pouvons changer est aujourd'hui et demain. Ce plan, l'approche du traité d'amitié, a déraillé et est en contradiction avec l'article 2 du traité d'amitié, où il est dit que la Bulgarie assistera nos efforts sur le chemin de l'Union européenne, au lieu de cela elle a arrêté notre voyage en bloquant notre pacte à deux reprises maintenant. À long terme, je pense que cela nuit considérablement à notre relation. Je pense que nous sommes dans un *statu quo* où nous avons des perdants dans toute la région - à Skopje, à Sofia - cela résonne dans toute la région parce que d'autres pays perdent également confiance dans le fait que c'est réellement possible. Ce que la Macédoine du Nord a fait, ce qui est admirable depuis plusieurs années, n'est toujours pas suffisant pour que l'Europe dise : « vous avez tenu vos promesses, nous tiendrons les vôtres. »

Je pense que c'est là où nous en sommes, et c'est un moment où nous devons assumer nos responsabilités.

J'ai grandi comme diplomate, en résolvant des problèmes. Ce que j'ai appris, c'est qu'il faut comprendre et être capable de se mettre à la place des autres si l'on veut résoudre un problème. Vous devez connaître clairement les préoccupations de l'autre partie et trouver une combinaison de questions qui réponde aux préoccupations de votre nation, mais aussi à celles de l'autre partie. En cela, si nous introduisons le contexte des valeurs et des principes européens, alors nous avons une solution durable.

La résolution d'un conflit entre deux nations a un prix politique. Vous ne pouvez pas avoir de succès si vous ne dépensez pas de capital politique. Nous l'avons fait une fois - dans une certaine mesure deux fois - et à bien des égards, nous l'avons fait pour la génération suivante et non pour les prochaines élections. Parfois, les gens s'en rendent compte et récompensent le leadership, parfois non. À long terme, je pense qu'il est important que ce que nous nous placions du bon côté de l'histoire, lorsque les autres observeront ce que nous avons fait.

Nous vivons dans un monde où les modèles, les organisations, les alliances, la géopolitique ne peuvent être considérés comme acquis. Toutes les organisations, tous les modèles de relations internationales sont désormais plus fragiles et moins prévisibles. C'est un moment où nous devons assumer nos responsabilités. La région des Balkans occidentaux - que ce nom nous plaise ou non - est composée de six pays entourés d'États membres de l'Union européenne.

Géographiquement, nous sommes comme une pièce dans une maison européenne, mais pas aux frontières de la maison, quelque part à l'intérieur. Nous ne sommes pas branchés. Nous ne sommes pas branchés aux points d'eau, aux systèmes d'eau, à l'électricité, à l'air conditionné. Avoir cette pièce à part n'est pas bon pour toute la maison. Ce n'est pas bon pour la pièce. Ce n'est pas bon pour l'ensemble de la maison.

Nous sommes une région qui commerce avec le marché commun depuis plus de trois décennies. Nous sommes une région où tous les investissements proviennent d'entreprises européennes depuis plus de trois décennies également. Nous sommes une région qui est d'une importance capitale pour la propre stabilité de l'UE, qu'il s'agisse du crime organisé ou de la lutte contre le terrorisme, ou encore de la crise migratoire de 2015-16.

Si l'Europe perd la confiance des habitants des Balkans dans le fait que leur avenir est avec eux, elle risque de perdre cette région. Après tant d'années sans progrès - notre dernière grande avancée a été la Croatie en 2013 - il est vraiment temps de réfléchir sérieusement et si ce monde est désormais un monde où davantage d'acteurs géopolitiques se disputent le pouvoir et si l'Union européenne veut sérieusement jouer son rôle et être à sa place, elle devrait réfléchir à deux fois s'il est plus coûteux de perdre les Balkans ou d'investir et de rendre les Balkans proprement européens afin qu'il y ait des démocraties, des juges indépendants, des médias libres et une prospérité économique. Tout cela est possible, mais nous aurons besoin d'un leadership politique.

C'est vraiment difficile pour moi. En tant que responsable des affaires européennes pour mon pays, j'ai vraiment du mal quand je parle aux gens, aux citoyens, à expliquer ce cycle constant d'espoir et de déception. Nous avons traversé ce cycle constant d'espoir et de déception en particulier depuis juin 2018. À cette

époque, la Bulgarie était un grand défenseur du début des négociations d'adhésion de mon pays. Les enjeux étaient différents. Il fallait une nouvelle méthodologie pour amener d'autres pays dans le consensus et maintenant nous avons, malheureusement, ce problème avec notre voisin.

Il est temps de montrer à la région que l'Union européenne prend au sérieux sa promesse de Thessalonique et cette promesse non tenue a un coût. Elle affaiblit les forces pro-européennes et renforce d'autres forces, probablement plus nationalistes. Si nous perdons la vision européenne de la région, d'autres visions plus sinistres entreront en jeu. Je pense que nous avons été témoins de ce qui peut se passer lorsqu'il y a une concurrence d'un plus grand État ethnique, etc. dans les années 1990. Je pense que cela a été une défaite civilisationnelle pour notre continent.

J'appelle les dirigeants européens à réitérer et à envoyer un signal politique fort depuis le sommet de Slovénie, à savoir que l'avenir de cette région est européen.

Merci beaucoup pour cette opportunité et merci pour le débat qui suivra mon intervention. Merci.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci, Monsieur le Vice-Premier Ministre.

Deux informations supplémentaires.

Tout d'abord, nous avons environ 50 de nos collègues en ligne. Il s'agit d'une session hybride, juste pour que vous le sachiez.

Ensuite, et ceci est une information pour les personnes en ligne et dans la salle, j'ai été informé qu'aujourd'hui c'est votre anniversaire. Alors joyeux anniversaire. Malheureusement, nous n'avons pas la tradition de venir avec une grosse tarte et une bougie, mais nous y penserons à l'avenir. Si vous nous aviez prévenus à l'avance, nous aurions peut-être pu le faire.

Quoi qu'il en soit, nous allons maintenant passer aux questions-réponses. Je vais prendre des groupes de cinq questions, ce qui vous permettra, Monsieur le Ministre, de les aborder comme bon vous semblera.

En principe, nous avons d'abord les porte-paroles de nos cinq groupes politiques, puis les membres individuels. Nous prendrons donc un groupe de cinq questions, après quoi je vous céderai volontiers la parole pour aborder les sujets qui ont été mentionnés.

Je rappelle à nos collègues présents dans la salle et en ligne qu'ils disposent d'1 minute de temps de parole. Je les invite à poser des questions et à ne pas faire de déclarations. Je le répète beaucoup même si cela n'est pas toujours le cas. Je vais quand même le répéter : une question est plus utile qu'une déclaration, bien qu'une déclaration puisse être considérée comme une question.

Le premier sur ma liste est M. Domagoj HAJDUKOVIĆ. Vous avez la parole.

**M. Domagoj HAJDUKOVIĆ (Croatie, SOC, Porte-parole du groupe):** Merci, Monsieur le Président.

Bon anniversaire, Monsieur DIMITROV.

Après les accords de Dayton, l'accord de Prespa est probablement le traité le plus important qui ait résolu l'un des problèmes cruciaux de la région des Balkans.

Selon vous, comment stimuler des solutions similaires à d'autres problèmes urgents dans la région – nous voyons, par exemple, des tensions au Kosovo –, si l'UE ne tient pas ses promesses ?

J'ai une deuxième question. L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme de 2019 oblige la Macédoine du Nord à adopter une loi permettant la reconnaissance légale du genre dans le cadre d'une procédure rapide, transparente et accessible. Le projet de loi sur l'état civil qui introduirait la reconnaissance légale du genre basée sur l'autodétermination est actuellement bloqué au sein des commissions parlementaires.

Comment le gouvernement s'assure-t-il que le projet de loi sur l'état civil soit débloqué et puisse être voté par le Parlement ?

Comment le gouvernement travaille-t-il pour obtenir un soutien pour cette loi ?

Merci.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Je vous remercie.

Nous passons maintenant au groupe du Parti populaire européen.

Monsieur Zsolt CSENGER-ZALÁN, vous avez la parole.

**M. Zsolt CSENGER-ZALÁN (Hongrie, PPE/DC, Porte-parole du groupe):** Merci, Monsieur le Président.

Bon anniversaire, Monsieur le Vice-Premier Ministre.

J'ai deux courtes questions au nom du Groupe du Parti populaire européen.

Nous apprécions beaucoup les mesures législatives et de politique très importantes prises au cours des deux dernières décennies concernant les minorités, notamment pour ce qui est de l'amélioration de la situation des Albanais et la voie vers la coexistence macédonienne et albanaise.

Nous aimerions savoir comment vous percevez aujourd'hui la situation des petites communautés nationales en Macédoine du Nord.

La deuxième question est de savoir comment le Conseil de l'Europe et ses États membres pourraient aider ces pays à poursuivre leurs réformes démocratiques et leurs aspirations européennes.

Merci beaucoup.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci.

Nous passons maintenant la parole à M. Jacques MAIRE au nom du Groupe ADLE.

**M. Jacques MAIRE (France, ADLE, Porte-parole du groupe):** Merci, Monsieur le Président.

Et, naturellement, bon anniversaire Monsieur DIMITROV.

Je suis très heureux d'abord d'apporter tout le soutien du groupe ADLE aux efforts faits par la Macédoine du Nord, notamment à travers l'accord de Prespa que nous célébrons ensemble il y a quelques semaines et l'accord d'Ohrid auparavant, qui ont effectivement permis d'éviter une guerre dans les Balkans – qui a fait des morts dans bien d'autres pays.

Une petite question sur l'Europe que vous projetez. Nous avons bien vu, récemment, un sommet concernant la démographie qui proposait une voie européenne bien particulière avec de nombreux responsables des Balkans. Il me semble que la Macédoine du Nord affirme des valeurs démocratiques profondes, une volonté de changement, une volonté d'intégration et de convergence. Dans ce contexte, aujourd'hui, qui est assez débattu en Europe, quel est le projet européen que la Macédoine du Nord défend quand elle veut se rapprocher et quand elle souhaite s'intégrer à l'Union européenne – ce qui est évidemment le souhait profond de l'ensemble du groupe ADLE ?

Merci.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci, Monsieur MAIRE.

Je donne maintenant la parole à M. John HOWELL au nom des conservateurs.

Monsieur HOWELL, vous avez la parole.

**M. John HOWELL (Royaume-Uni, CE/AD, Porte-parole du groupe):** Merci, Monsieur le Président.

L'Europe n'est pas la même chose que l'Union européenne. Vous êtes membre de ce Conseil depuis 1995. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous avez fait pour renforcer l'État de droit, la démocratie et les droits humains, et quel rôle nous pouvons jouer pour que vous deveniez plus européen encore ?

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci, Monsieur HOWELL.

Le dernier sur ma liste est M. George KATROUGALOS pour GUE.

Monsieur KATROUGALOS, vous avez la parole.

**M. George KATROUGALOS (Grèce, GUE, Porte-parole du groupe):** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, Cher Nikola,

Vous avez fait de votre mieux. Vous avez poussé les réformes. Vous avez essayé de résoudre les problèmes avec vos voisins, en commençant par le traité d'amitié avec la Bulgarie, suivi de l'accord historique de Prespa. Vous avez payé un lourd tribut politique pour cela. L'Union européenne ne semble pas vous rendre la pareille. Nous avons lu hier dans Reuters que notre union ne garantira plus l'adhésion future des Balkans occidentaux. Votre population se sent-elle frustrée, trahie par ce comportement ? Quelles sont vos principales craintes pour l'avenir ?

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, vous avez la parole.

**M. Nikola DIMITROV ( Vice-Premier Ministre chargé des affaires européennes de la Macédoine du Nord ):** Merci beaucoup.

Je reprends ces questions dans l'ordre. Je commencerai par les leçons à tirer pour les autres, à savoir est-ce que les différends dans la région pourront être résolus si nous sortons de ce récit européen qui a été évoqué.

Ce dont nous avons été témoins avec le regain des tensions à la frontière entre le Kosovo et la Serbie est un signal à garder à l'esprit.

Pour nous, le contexte européen était une incitation. De nombreux dirigeants européens, lorsqu'ils sont venus à Skopje pour faire campagne et appeler la population à voter « oui » au référendum, pour confirmer l'accord de Prespa, ont en quelque sorte promis que cela signifierait le début des négociations d'adhésion. La leçon à tirer pour les autres pays de la région sera donc la suivante : si cette promesse n'est pas tenue, est-ce que cela en vaut la peine ? Certains le disent ouvertement et publiquement. Regardez ce que l'Europe a fait à M. Zoran ZAEV. Hors contexte européen, trouver une solution aux problèmes qui subsistent dans la région sera de plus en plus difficile.

Sur la question concrète du jugement relatif à la reconnaissance du genre. La question a été résolue pour le demandeur individuel, pour la personne, en question. La solution systémique passe bien sûr par un amendement législatif. Le gouvernement l'a adopté ; il est en cours de procédure parlementaire. En parlant avec le ministre de la Justice, nous prévoyons son adoption en novembre. Nous sommes maintenant dans la campagne pour les élections locales. Le Parlement n'est pas pleinement fonctionnel à cet égard. La tonalité du discours public est telle que je pense qu'il serait difficile pour les membres du Parlement qui ne sont pas entièrement convaincus de ne pas soutenir cet amendement. Le plan est donc de le faire passer en novembre prochain.

Une question a été posée sur les minorités, notamment les plus petites d'entre elles.

La Macédoine du Nord est une société multiethnique. Nous considérons cela comme une force. Nous avons une tradition de tolérance au sein de notre société. Celle-ci a été en partie renforcée par l'Accord-cadre d'Ohrid (OFA). Nous avons fêté les vingt ans de sa signature. Cet accord a introduit une représentation équitable dans l'administration publique à accorder des droits linguistiques et davantage de décentralisation. Le gouvernement promeut activement une politique appelée « une société pour tous » ou « une société d'égalité pour tous ». Indépendamment de nos origines ethniques, nous partageons une maison commune. Nous avons des réussites communes et des défis communs.

La société a évolué à un point tel que les questions urgentes concernent principalement des questions non ethniques. Le programme multiethnique du pays, on ne peut jamais dire qu'on l'a mené à bien, que c'est fait. On ne peut jamais dire « nous l'avons fait, maintenant nous pouvons passer à autre chose ». Cela nécessitera toujours l'engagement et l'attention de la société, du pays. Mais dans l'ensemble, les problèmes auxquels le pays est confronté - disons la lutte pour une plus grande prospérité économique, une meilleure éducation, plus de justice et plus de responsabilité - sont des valeurs et des processus qui unissent toutes les communautés ethniques, des plus grandes aux plus petites.

Nous avons également une tradition de décision commune, en partie réglemantée par le principe de la majorité dite de Badinter. Ainsi, lorsqu'une décision politique doit être prise et qu'elle touche à des questions concernant les communautés ethniques, celles-ci doivent participer à la prise de décision. Il doit également y avoir une majorité de représentants des communautés ethniques en question.

Autre question, avoir comment vous pouvez nous aider. Hé bien, vous nous aidez beaucoup. J'ai parlé de l'UE parce que c'est un sujet qui nous travaille. La façon dont nous voyons l'Union européenne n'est pas sans rapport avec les valeurs et les processus de cette organisation. Pour les citoyens de la région, lorsque vous dites « Européen », ce mot évoque des associations positives de démocratie, de liberté, de respect des droits, d'égalité des chances, de décence, de normalité et de prospérité économique.

L'essentiel de nos réformes visant à devenir plus européens sont tout à fait conformes aux principes de cette organisation.

Quand je dis que vous aidez déjà beaucoup, je fais référence à la Commission de Venise. C'est un instrument que nous utilisons très souvent lorsque nous modifions la législation ou que nous avons des dilemmes et nous essayons de nous aligner sur les normes européennes, sur le GRECO par exemple. Nous avons maintenant des élections locales et je vois de nombreux sondages d'opinion. Lorsque vous demandez aux gens ce qui les préoccupe le plus, c'est la justice et la lutte contre la corruption. Donc, à cet égard, le GRECO est extrêmement important.

Ensuite, concernant les projets soutenus, le Conseil de l'Europe a un bureau à Skopje. Je pense que c'est également très utile.

En ce qui concerne le récit des valeurs, je pense que les deux organisations font partie intégrante de la « vision unique » de notre continent.

La frustration ; il y avait aussi une question sur ce que vous avez fait en matière de démocratie, d'État de droit.

Tout d'abord, nous avons eu un flux constant d'élections vraiment libres et équitables. Je pense que nous avons fait le tour de la question. Nous travaillons en étroite collaboration avec cette organisation mais aussi avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour nous assurer que cela ne pose pas de problème. Nous avons modifié le mode de nomination des juges. À bien des égards, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour utiliser le modèle d'un système judiciaire indépendant. Il règne dans le pays une atmosphère selon laquelle chacun doit rendre des comptes. Nous avons eu des jugements réguliers contre d'anciens détenteurs du pouvoir, mais aussi contre des détenteurs actuels du pouvoir - ce qui est extrêmement important.

En ce qui concerne la liberté des médias, je pense que nous nous en sortons très bien. Je pense que cela est noté dans tous les rapports de *Reporters Sans Frontières* (RSF) et de bien d'autres. Nous l'avons appris à la dure. Nous avons eu la crise de 2015 et 2016, où l'État a alors - sous une direction qui avait manifestement des tendances autocratiques - essayé de contrôler les médias. À cette époque, l'État, avec l'argent des contribuables, était le plus gros annonceur dans la sphère médiatique, détenant près de 60 % du marché des médias. Ce que nous avons fait, c'est de dire que nous n'utiliserons pas l'argent des contribuables pour faire de la publicité. Il y a eu un grand débat pour savoir si nous devions le faire pour promouvoir la campagne de vaccination. Nous avons trouvé d'autres moyens de le faire. Malgré toutes nos lacunes et tous nos problèmes, la Macédoine du Nord est aujourd'hui une démocratie très dynamique où les médias sont libres.

Nous avons également fait des progrès en matière de lutte contre la discrimination. Nous avons un système juridique en place. Le gouvernement précédent l'a modifié, afin que la lutte contre la discrimination s'applique clairement aussi à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Le pays avance dans la bonne direction. Le plus important, c'est que c'est grâce à la société. Les gens ont appris que lorsqu'ils prennent position et se font entendre, les partis politiques et les décideurs politiques les suivent.

Enfin, en ce qui concerne la frustration, les gens se sentent trahis. A bien des égards, parce que la promesse du gouvernement était basée sur la promesse européenne, le gouvernement se débat lui aussi. Le récit n'est pas complet, et la promesse n'est pas tenue.

Je ne pense pas qu'il y ait une alternative à devenir européen. Je pense qu'il est plus facile de le faire si vous disposez de l'outil de réforme du processus d'adhésion. Mais qu'on l'ait ou non, nous allons nous en tenir au plan qui consiste à faire de la Macédoine du Nord une démocratie européenne fonctionnelle régie par l'État de droit.

Bien sûr, lorsque l'Europe ne tient pas ses promesses, elle perd la confiance, et c'est ce qu'elle fait. Elle perdra l'influence qu'elle a dans cette région qui se trouve géographiquement en son sein.

Merci à M. George KATROUGALOS pour votre question. Je pense que nous ressentons tous la même chose parce que nous avons fait partie, tous les deux, de ce processus ensemble. Je crois que nous finirons par y arriver, mais nous vivons dans un monde où la bonne chose à faire n'est pas toujours faite.

Je pense, et j'espère, avoir répondu aux cinq questions qui ont été posées.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci.

Nous allons maintenant passer aux trois suivants. Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ, M. Ahmet YILDIZ, et M. Piero FASSINO en ligne.

S'il vous plaît, assurez-vous que Piero demande la parole.

Nous commençons avec Laima. Vous avez la parole.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC):** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur DIMITROV, c'est un plaisir de vous voir parmi nous. Je me souviens de mon travail dans votre pays en juin et juillet de l'année dernière, lorsque je dirigeais la mission d'évaluation du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à l'occasion de vos élections législatives. Bien entendu, nous savons tous que la Macédoine du Nord et l'Albanie sont prêtes à entamer les négociations d'adhésion à l'UE. Malheureusement, le début de la conférence intergouvernementale a été reporté à plusieurs reprises. C'est injuste.

Je voudrais profiter de cette occasion pour lancer un appel à nos collègues bulgares. La Macédoine du Nord et l'Albanie seront membres de l'UE et il est de notre intérêt commun qu'elles fassent partie de la famille le plus tôt possible. La Macédoine du Nord a fait beaucoup d'efforts et de sacrifices afin d'être prête pour les négociations d'adhésion. La Bulgarie en est bien consciente et j'encourage les autorités bulgares à ne pas bloquer les négociations d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'UE.

La région des Balkans occidentaux est encore pleine de tensions. Ces derniers jours, des tensions ont été observées à la frontière entre la Serbie et le Kosovo et notre souhait sincère est que le dialogue reprenne.

La question que je vous pose, Monsieur DIMITROV, est de savoir comment votre pays est influencé par les tensions dans la région que je viens de mentionner ? Et que pouvons nous faire en tant que Conseil de l'Europe et Assemblée parlementaire pour contribuer à votre perspective européenne ?

Merci.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Nous passons maintenant à notre collègue M. Ahmet YILDIZ.

Ahmet, vous avez la parole.

**M. Ahmet YILDIZ (Turquie, NI):** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, comme vous le savez, la Turquie et la nation turque ont une bonne perception de l'identité macédonienne, car les descendants des immigrants macédoniens jouent toujours un rôle essentiel très positif dans la vie économique et politique turque. Il existe également une importante minorité turque en Macédoine, qui vit en paix et jouit de ses droits culturels. Vous êtes un diplomate, je suis un diplomate. Je sais, de par mon service à Sarajevo, que mon pays a tout fait pour soutenir avant tout la voie transatlantique des nations des Balkans.

Je vous félicite pour votre adhésion à l'OTAN. Aussi, comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises : la Turquie soutient l'adhésion à l'Union européenne de tous ces pays, même si l'adhésion de la Turquie est dans une impasse. Mais certains parlementaires pensent toujours que la Turquie a un programme anti-européen dans les Balkans.

Avez-vous constaté une telle attitude de la part de la Turquie, préjudiciable à une quelconque nation des Balkans ?

Merci.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Je vous remercie. Nous allons maintenant passer à M. Piero FASSINO.

Est-il en ligne ?

**M. Piero FASSINO (Italie, SOC):** En attendant, tous nos vœux au Premier ministre.

Deux questions : la première est.

Je partage le sentiment de frustration et de déception dans les Balkans, que le vice-premier ministre a également exprimé, car trop de temps a passé : 26 ans se sont écoulés depuis Dayton et 18 ans depuis Thessalonique, et l'intégration européenne est encore loin.

Je crois donc, et je suis d'accord, que nous devons absolument accélérer. Ma question est donc la suivante : aujourd'hui, l'adhésion de la Macédoine du Nord est bloquée par la Bulgarie. Quelles initiatives le gouvernement macédonien prend-il pour encourager une solution au différend avec la Bulgarie et briser ainsi le veto bulgare ?

La deuxième question est la suivante : comment le vice-premier ministre évalue-t-il le problème de la migration dans les Balkans, et comment la Macédoine y fait-elle face.

Merci.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci, Monsieur le Vice-Premier ministre.

**M. Nikola DIMITROV ( Vice-Premier Ministre chargé des affaires européennes de la Macédoine du Nord ):** Je vous remercie pour ces questions très importantes. Cette fois, je vais procéder dans l'autre sens.

Je vais commencer par la dernière question.

Tout d'abord, en ce qui concerne la migration : je ne pense pas qu'il y ait une solution facile ou une solution miracle. Le seul moyen d'empêcher les gens de partir est de s'assurer qu'ils disposent chez eux de bonnes conditions de vie chez eux. Il ne s'agit pas seulement d'emplois et de salaires, mais aussi de la perspective que le pays évolue dans la bonne direction et que l'avenir sera meilleur - que dans cinq ans, dans dix ans, la situation s'améliorera.

Il s'agit aussi de l'État de droit et de la justice et surtout à l'époque du Covid-19, avoir de bons hôpitaux, de bonnes écoles pour les enfants. Je pense donc que le moyen d'y parvenir est de se concentrer sur un plan réaliste à long terme. On ne peut pas faire cela du jour au lendemain. Vous ne pouvez même pas le faire en une seule législature. Mais je suis convaincu que l'ensemble de la région peut y parvenir au cours de la prochaine décennie afin d'inverser cette tendance. Sinon, nous manquerons à notre devoir envers la prochaine génération, essentiellement.

Lorsque la Macédoine du Nord est devenue indépendante, j'avais 18-19 ans, j'étais un jeune adulte. 30 ans plus tard, je ne pense toujours pas que nous ayons réussi - du moins que la génération suivante ait un meilleur point de départ que la mienne. Toute la région est, je pense, confrontée à ce défi ensemble. Je ne pense pas qu'il existe une solution facile. Parfois, les hommes politiques parlent de construire des murs. Même si nous construisons un mur autour de toute la région, nous n'empêcherons pas les jeunes de partir si nous ne leur offrons pas de meilleures conditions chez eux. Et la perspective européenne fait partie du tableau.

Sur la question de nos rapports avec la Bulgarie ; je voudrais remercier le député M. Piero FASSINO d'Italie pour avoir fait cette proposition de résolution visant à ce que l'Assemblée parlementaire soutienne l'avenir européen de la région. C'est un signal important ,à un moment où ces signaux comptent. Notre pays en a vraiment besoin. Je suis donc très favorable à l'initiative de désigner un rapporteur et j'attends avec impatience de lire le rapport, la résolution et les recommandations de ce processus.

En Bulgarie, il y a des élections - parlementaires et présidentielles -, nous sommes déterminés à essayer de trouver un accord, également de manière bilatérale sur tous les points possibles. Je pense que l'enjeu est considérable : pour notre amitié, pour l'avenir de la région, pour les populations. Les effets des politiques de ces deux dernières années sont tels que dans les sondages, on constate que nos concitoyens pensent que la

Bulgarie un problème, un fauteur de troubles. Quand vous demandez aux citoyens s'ils pensent qu'un autre pays crée un problème pour eux, pour leur nation, la Bulgarie est de loin la première. Et parmi les pays amis, elle diminue continuellement.

Je ne sais pas ce qu'il en est des sondages réalisés en Bulgarie au sujet de la Macédoine du Nord, mais je pense que nous devons examiner de manière réaliste ce que nous faisons, et bien y réfléchir. L'histoire est très importante - nous sommes tous fiers de notre histoire. L'histoire est ce qu'elle est mais ce qui est important c'est ce que nous créons aujourd'hui, quelque chose dont nous serons fiers. Et c'est le plus important : aujourd'hui nous pouvons le changer.

C'est ce que nous essayons de faire. Aucun pays ne peut nous dire qui nous sommes. Chacun définit sa propre identité. On ne peut pas nous dicter notre langue. C'est une question d'autodétermination, d'auto-identification. En Europe, au XXI<sup>e</sup> siècle, on ne peut pas dire à son voisin « mais votre langue est ceci ou cela ». Ce n'est pas quelque chose que l'on fait. Cela ne se fait pas. Pour qu'il y ait une solution, il faut qu'elle ait un sens, du moins qui aille dans le sens des valeurs européennes.

Comment pouvez-vous entretenir des liens d'amitié si vous utilisez des rapports de pouvoir, si vous faites pression sur un voisin sur des questions d'identité aussi centrales. Le processus que nous avons lancé est extrêmement important mais je suis honnête quand je dis que ce n'est pas exactement de notre faute s'il a déraillé.

J'en viens au sujet de la Turquie, merci pour vos aimables paroles sur notre adhésion à l'OTAN. La question est de savoir, si j'ai bien compris, si je ne vois pas d'influence négative de la Turquie en ce qui concerne nos aspirations européennes. Nous avons traditionnellement de bonnes relations - nous n'avons pas le même point de vue, ce qui est, je pense, normal et naturel. Mais je ne peux pas dire qu'il y ait de tentative de créer des obstacles ou de perturber les efforts d'intégration européenne de la région.

Et puis je vous remercie aussi Madame pour les mots aimables de la Lituanie. Je pense que le fait même qu'il y ait aujourd'hui un débat sur ce sujet dans une perspective européenne est en fait très utile. Le moment est opportun et, si cette résolution est adoptée, je pense que tout ce qui peut faire comprendre qu'il est temps d'agir en Europe est positif.

Je me souviens de notre rencontre à Skopje lorsque vous dirigiez la mission du BIDDH et je pense que vous pouvez probablement confirmer ce que j'ai dit sur les élections libres et équitables en Macédoine du Nord.

Je vous remercie.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci.

Je vais prendre trois autres questions.

D'abord, Mme Elvira KOVÁCS, puis M. Rafael HUSEYNOV, et enfin Mme Ekaterina GECHEVA-ZAHARIEVA. J'espère que je l'ai bien prononcé.

Nous commençons donc par Mme Elvira KOVÁCS.

Madame KOVÁCS., vous avez la parole.

**Mme Elvira KOVÁCS (Serbie, PPE/DC):** Je vous remercie.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, il va sans dire que la coopération régionale est un pilier du processus d'intégration européenne et que l'initiative « Open Balkan » contribue à la réalisation de cet objectif.

Je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que, entre l'initiative pour l'espace mini-Schengen d'octobre 2019 à Novi Sad, l'initiative « Open Balkan » de juillet de cette année à Skopje, et l'adoption du programme d'actions prioritaires de Sofia pour un marché régional commun en novembre 2020, une nouvelle ère de la coopération dans les Balkans occidentaux a commencé.

Il est évident qu'en raison du potentiel économique limité de toute coopération régionale dans les Balkans occidentaux et de l'absence de perspectives en matière d'adhésion à l'UE, l'UE doit proposer un plan réaliste afin de stimuler l'intégration économique régionale.

Pensez-vous que ce plan devrait inclure une offre d'adhésion des Balkans occidentaux au marché unique de l'UE dans un avenir proche ?

Je vous remercie.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci, Madame KOVÁCS

Nous passons maintenant à M. Rafael HUSEYNOV.

Vous avez la parole.

**M. Rafael HUSEYNOV (Azerbaïdjan, ADLE):** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Votre pays a également participé au Salon international de l'agriculture d'Izmir, en Turquie, en juin de cette année. Il est clair que de telles plateformes sont également un bon endroit pour jeter les bases d'une collaboration future.

Les ministres de l'Agriculture de votre pays et de l'Azerbaïdjan ont discuté des perspectives de coopération dans ce domaine.

En particulier, quelles sont, selon vous, les possibilités d'élargir les relations économiques entre votre pays et l'Azerbaïdjan dans ce domaine et dans d'autres ?

Merci.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci.

Nous passons à Mme Ekaterina GECHEVA-ZAHARIEVA.

Madame GECHEVA-ZAHARIEVA, vous avez la parole.

**Mme Ekaterina GECHEVA-ZAHARIEVA (Bulgarie, PPE/DC):** Merci Monsieur le Président.

Joyeux anniversaire, Nikola.

Je peux vous assurer que la Bulgarie reste l'un de vos plus grands défenseurs de la perspective de l'Union européenne. Parce que nous ne sommes pas au Conseil européen mais au Conseil de l'Europe, je vais vous poser une question liée à la démocratie et aux droits de l'homme.

Il y a de nombreux cas d'incidents de harcèlement, d'intimidation et même des crimes de haine contre des citoyens en République de Macédoine du Nord qui s'identifient comme Bulgares.

On constate également une augmentation significative des discours de haine de la part de politiciens et de représentants d'institutions publiques à l'encontre des Bulgares dans les médias et les manifestations.

Il existe des tentatives pour assimiler directement l'Etat bulgare et l'Etat fasciste. Quelles mesures concrètes votre gouvernement prend-il pour faire face à ces tendances inquiétantes ?

Je pense que c'est vraiment important... alors laissez-moi terminer car c'est dans le contexte de la Résolution 1481 du Conseil de l'Europe de 2006 sur la nécessité d'une condamnation internationale des crimes des régimes communistes totalitaires.

Que fait la République de Macédoine du Nord pour réhabiliter les victimes du régime communiste qui ont été victimes d'actes répréhensibles pour leur auto-identification ? Comment agissez-vous pour réparer les abus des anciens services au service du régime autoritaire ?

Merci.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, la parole est à vous.

**M. Nikola DIMITROV ( Vice-Premier Ministre chargé des affaires européennes de la Macédoine du Nord ):** Merci pour vos questions.

Je vais essayer d'être bref, car je pense que nous avons dépassé le temps prévu – 1 minute de plus, donc ce n'est pas trop mal.

Concernant l'initiative « Open Balkan », je pense que la coopération régionale est évidemment extrêmement importante. Nous sommes une région de 18 millions de personnes, il y a beaucoup de frontières. Moins ces frontières ont de l'importance, mieux c'est pour la région et son attractivité économique en tant que marché et région d'affaires.

La dernière question à ce sujet est, je pense, très légitime. Après avoir évoqué l'initiative « Open Balkan », la question a été posée de savoir si l'intégration devait commencer par une entrée dans le marché unique. Les groupes de réflexion ont soulevé cette question en relevant que la politique d'élargissement et le processus d'adhésion n'ont donné aucun résultat concret, donc je pense que c'est un débat légitime de discuter si la région doit d'abord rejoindre le marché unique.

Je pense que plus nous coopérons au niveau régional, moins nous aurons de tensions et de difficultés car l'intérêt commun prévaudra. Que ce soit par le biais du processus de Berlin ou de cette initiative, je pense qu'il est logique que nous multiplions les liens entre nos pays.

Il y a trop de camions qui attendent aux frontières. Nous devons supprimer ces obstacles au commerce. Nous devons accroître la confiance entre les différentes institutions présentes dans la région. Nous avons été victimes d'incendies cet été et d'autres catastrophes naturelles sont, du fait de l'impact du changement climatique, fréquentes. Donc, il faut que nous nous organisions d'une façon telle que lorsqu'un pays est frappé, nous venions tous à son secours. C'est évidemment quelque chose de très sain.

Merci pour la remarque de l'Azerbaïdjan. Je suis heureux d'entendre qu'il y a eu un contact, une réunion entre les ministres de l'Agriculture. Nous sommes très fiers de nos produits agricoles et je pense que dans ce domaine comme dans d'autres, il y a un potentiel pour coopérer davantage.

Enfin, concernant les diverses questions soulevées par Mme Ekaterina GECHEVA-ZAHARIEVA, je vais également être très ouvert et honnête.

Tout d'abord, nous avons une commission contre la discrimination dans notre pays. Lorsque j'ai regardé ce qu'il en était, j'ai pu constater concernant les griefs en provenance de la Bulgarie, selon lesquels nous nous livrons à des actes discriminatoires vis-à-vis de citoyens se considérant comme appartenant à l'ethnie bulgare, qu'aucun de ces griefs n'avait été porté devant cette commission de lutte contre les discriminations.

Que je sache, aucune requête n'a été déposée auprès de la Cour européenne des droits de l'homme dans ce contexte. J'ai connaissance d'autres affaires qui ont été déposées, mais pas contre la Macédoine du Nord. J'ai donc du mal à voir ce qu'il en est de ces allégations. Très souvent, elles sont évoquées officiellement et publiquement par des hommes et des femmes politiques bulgares. J'ai du mal à voir si ces allégations font partie du contexte national, s'il s'agit d'une sorte de bulle ou si l'on y croit vraiment.

Nous sommes un pays pluriethnique. Le principe selon lequel nous sommes tous égaux est inscrit dans notre Constitution et dans notre tradition politique. Nous habitons ensemble et nous avons une maison commune – d'ailleurs, tous les pays de la région ne partagent pas cette même politique, ces mêmes principes, je tiens à le préciser. Nous n'avons pas vraiment de difficultés à reconnaître telle ou telle minorité. Nous pensons que c'est un sujet qui concerne les personnes en question ; si elles estiment qu'elles appartiennent à une communauté distincte, alors elles ont un certain nombre de droits, tant individuels que collectifs.

Un recensement est actuellement en cours. Il prendra fin aujourd'hui. Cet exercice a duré un certain temps. J'ai répondu à ce recensement il y a deux jours de cela, j'ai accueilli des agents du recensement chez moi, ils m'ont posé la question de mon appartenance ethnique. Il n'y avait pas de liste préétablie, j'ai été libre de m'exprimer spontanément sur la question. Franchement, je pense que nous devrions nous rencontrer et avoir une discussion honnête à ce sujet. Mais le nombre d'allégations selon lesquelles nous nous livrons à des actes discriminatoires alors même qu'il n'y a pas une seule requête déposée en ce sens pose problème. S'il s'agit d'une question de politique intérieure, je peux peut-être comprendre, mais j'ai vraiment du mal à voir comment cela pourrait être propice pour ce sur quoi nous nous sommes engagés. Nous voulons avoir foi en l'Histoire, en tirer des leçons, accepter la réalité telle qu'elle se présente et travailler ensemble pour construire un avenir européen commun.

Concernant les discours de haine, tout d'abord, je pense qu'il n'y a pas un seul exemple de tels discours de la part de personnes occupant des postes publics. Lors des dernières élections bulgares, une publicité télévisée d'un parti politique présentait la Macédoine du Nord comme une terre bulgare. Il s'agit de prétentions territoriales ; cela, je pourrais l'interpréter comme une forme de discours de haine. Ainsi, lorsqu'il y a ce que vous décrivez comme une montée de la colère, une augmentation des discours de haine, peut-être que cela a été déclenché parce que vous leur dites qui ils sont. Vous voulez leur dire quelle est leur histoire et quelle est

leur langue. Naturellement, les gens vont se révolter dans de telles circonstances. En tant que pays, nous condamnerons toujours de tels incidents, mais la politique bulgare actuelle envers la Macédoine du Nord est un investissement dans l'antagonisme, non pas dans l'amitié.

Et dernière chose – parce que nous sommes dans cette Organisation, au Conseil de l'Europe – nous soutenons fortement l'initiative de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe. Je pense qu'une partie ou grande partie des problèmes entre nos pays concerne l'Histoire et l'enseignement de l'Histoire. Je pense que cela nous aidera et que vous rejoindrez tous cette initiative afin que nous puissions apprendre de ces analyses comparées. Apprenons comment les choses ont été abordées lorsque d'autres pays ont été concernés par ces problèmes d'interprétation de différents récits historiques.

Merci beaucoup.

**M. Rik DAEMS (Belgique, ADLE, Président de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Monsieur le Ministre.

En effet, la première chose à faire est d'essayer de faire quelque chose ensemble de manière positive.

Je vous en remercie évidemment.

Nous allons maintenant aborder notre prochain point de discussion, qui sera mené par Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ, l'un de nos vice-présidents.

Vous êtes évidemment le bienvenu pour rester pendant le débat, car je pense qu'il pourrait être utile et intéressant pour vous de reprendre ce que nos collègues ont à déclarer ou à discuter pendant le débat d'actualité.

Je remercie tous les collègues pour leurs questions, en particulier notre collègue bulgare. Je pense qu'il est important que cela ne soit que le début d'un bon dialogue à poursuivre à l'avenir et à résoudre certains problèmes dans les Balkans occidentaux en vue de la relation avec l'Union européenne, bien que nous ne soyons pas l'Union européenne, mais si nous pouvons être une plateforme d'aide, pourquoi ne le ferions-nous pas ?

Merci beaucoup, et restez, vous êtes le bienvenu.

## **Current affairs debate: The Western Balkans between democratic challenges and European aspirations: what role for the Council of Europe?**

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Chers collègues,

L'ordre du jour appelle un débat d'actualité sur « Les Balkans occidentaux entre défis démocratiques et aspirations européennes : quel rôle pour le Conseil de l'Europe ? »

Le temps de parole est limité à 3 minutes pour tous les membres, sauf pour le premier orateur choisi par le Bureau, qui disposera de 7 minutes. Notre débat se terminera à 13 heures.

Dans le débat, la parole est à M. George PAPANDREOU.

Monsieur PAPANDREOU, vous disposez de 7 minutes. S'il vous plaît, la parole est à vous.

**M. George PAPANDREOU (Grèce, SOC):** Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour cette discussion très importante.

En 2003, à Thessalonique, j'ai eu l'honneur, en tant que ministre des affaires étrangères, de préparer le sommet entre les Balkans occidentaux et l'Union européenne.

Nous nous sommes mis d'accord sur un document historique. Je vais vous en lire les points les plus saillants :

« L'UE réaffirme son soutien sans équivoque à la perspective européenne des pays des Balkans occidentaux.

L'avenir des Balkans se trouve au sein de l'Union européenne.

Nous partageons tous les valeurs de la démocratie, de l'État de droit, du respect des droits de l'homme et des minorités, principes fondamentaux tant pour l'UE que pour le Conseil de l'Europe

Le crime organisé et la corruption constituent un véritable obstacle à la stabilité démocratique et à l'État de droit : La lutte contre ce phénomène constitue une priorité majeure.

La fragmentation et les divisions selon des critères ethniques sont incompatibles avec la perspective européenne, qui devrait servir de catalyseur pour résoudre les problèmes de la région.

Nous réaffirmons qu'un rapprochement avec l'UE ira de pair avec le développement de la coopération régionale. »

Cette feuille de route a élaboré des repères concrets pour guider en toute sécurité les pays de la région vers l'adhésion à l'Union européenne. La perspective de l'adhésion à une famille commune de valeurs européennes a suscité l'enthousiasme et l'élan du changement dans ces pays. Elle a fait naître l'espoir que la paix s'installerait enfin - en remplacement des conflits – et que l'État de droit démocratique régnerait – en remplacement de l'autoritarisme, de la persécution des minorités et des violations des droits de l'homme. La prospérité serait l'objectif commun unissant les anciens ennemis dans un magnifique kaléidoscope de diversité ethnique et de traditions.

Cette vision devait mettre un terme à la tragédie balkanique des années 1990. En fait, c'est cette perspective qui a été un puissant catalyseur de nombreux changements dans notre région. Des progrès importants ont été réalisés, comme l'a dit le vice-premier ministre. L'exemple le plus récent est, bien sûr, celui que Nikola DIMITROV a décrit : un compromis a été trouvé entre la Grèce et la Macédoine du Nord. L'accord de Prespa n'a pas été facile, il a fallu du courage des deux côtés, et Nikola DIMITROV et son gouvernement ont fait preuve d'un grand courage. Il a été douloureux pour les deux parties, mais la perspective d'une coopération au sein d'une famille européenne leur a donné le levier politique nécessaire pour faire ce saut difficile.

Joyeux anniversaire, Nikola DIMITROV !

Depuis lors, l'UE a fait trop peu, trop tard. Il est temps que l'UE accélère le processus d'intégration en relançant les négociations avec la Serbie et le Monténégro, en les établissant avec l'Albanie et la Macédoine du Nord, en accordant le statut de candidat à la Bosnie-Herzégovine et en libéralisant les visas d'entrée au Kosovo. Ceci est de la plus haute importance car la vision et les valeurs européennes perdent de leur éclat. À leur place, le nationalisme a refait surface.

Une tendance qui n'est pas exclusive aux Balkans, le sentiment nationaliste et xénophobe se retrouve dans de nombreux coins d'Europe, voire du monde, probablement pour des raisons similaires : l'incapacité de la coopération mondiale à traiter efficacement les questions d'inégalité et de protection sociale, les mouvements de population, les crises sanitaires et environnementales.

Il existe toutefois une différence importante dans les Balkans occidentaux. Les blessures d'un conflit sanglant sont fraîches. L'histoire des Balkans a souvent été marquée par des guerres par procuration alimentant les divisions ethniques, la dépendance à l'égard de puissances protectrices et la faiblesse des institutions qui alimentent le clientélisme et la corruption.

Alors que les perspectives européennes s'amenuisent, il n'est pas étonnant que nous assistions à une nouvelle géopolitisation de la région, avec des tiers qui, une fois de plus, se disputent l'influence et fracturent la région.

Le retour au nationalisme et aux relations étrangères transactionnelles cyniques, une tâche facile pour les démagogues, risque de rouvrir les blessures et les conflits du passé.

À ceux qui, au sein de l'UE, considèrent ces raisons comme un frein à l'adhésion, comme le mentionnait un récent article de Reuters, et comme l'ont mentionné M. Nikola DIMITROV et d'autres, je dis le contraire. Ce sont exactement les raisons pour lesquelles nous devons accélérer le processus !

Quant aux gouvernements qui ont récemment fait circuler des documents officiels promouvant le redécoupage des frontières sur la base de pays ethniquement purs, je les mets en garde : n'ouvrez pas cette boîte de Pandore. En fait, ils veulent continuer là où les guerres de Yougoslavie se sont arrêtées et promouvoir davantage les États mono-ethniques ou « ethniquement purs ». Cette « solution finale », cette dystopie, fait appel à la pire xénophobie démagogique. Elle sape tout sentiment de convivialité dans la péninsule des Balkans et sape nos valeurs fondamentales de respect de la diversité et de tolérance dans une Europe ethniquement diverse. Elle pourrait conduire à de nouveaux massacres et bains de sang.

En tant que citoyen des Balkans, je sais que nos espoirs et nos visions n'ont jamais été faits de conflits et de haine. En fait, un célèbre combattant de la liberté, Rigas Feraios, a même rédigé une constitution au début des années 1800, dans laquelle il voyait que toutes les ethnies pouvaient vivre ensemble en paix et sous un

régime démocratique. C'est ce que représente la perspective européenne : se réjouir de notre diversité, respecter la dignité et les droits de chacun, établir des relations de bon voisinage, coopérer pour notre prospérité commune.

Cette vision continuerait bien sûr à survivre même si nous n'avions pas d'Union européenne ou de Conseil de l'Europe. C'est aussi ce que Nikola DIMITROV disait. Nous nous battons pour ces valeurs. Nous devons nous battre pour ces valeurs, que nous ayons l'Union européenne ou le Conseil de l'Europe. Cependant, et cela signifie bien sûr que cela ne dépendra que des peuples des Balkans. Nous devons travailler ensemble, en tant que peuples des Balkans, pour lutter pour ces valeurs. Cependant, la perspective européenne est une garantie que cette vision peut devenir une réalité et c'est la réalité que nous voulons.

Chers collègues,

Cette Assemblée peut apporter une contribution majeure si elle ravive l'espoir d'une perspective européenne pour les Balkans occidentaux, si elle formule des recommandations aux autorités concernées, et si elle utilise davantage ses capacités et son expertise, la Commission de Venise, le GRECO, le GRETA, le GREVIO, pour les réformes institutionnelles (comme nous l'avons évoqué précédemment), et élève la voix contre tous ceux qui ne croient pas que nous pouvons vivre ensemble dans des sociétés magnifiquement diverses. Des sociétés magnifiquement diverses, bien sûr, tant que nous restons unis en tant que famille de valeurs qui reposent sur des institutions démocratiques, l'État de droit et le respect des droits de l'homme.

Permettez-moi de conclure en répétant ce que vous avez dit, cher Nikola DIMITROV. Nous avons beaucoup d'histoire. Nous devons en tirer les leçons, mais aujourd'hui nous voulons être fiers de l'histoire que nous allons écrire aujourd'hui et pour les générations futures.

Merci beaucoup.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Monsieur PAPANDREOU.

Nous en venons maintenant à la liste des orateurs. Tout d'abord, je vais donner la parole aux collègues qui s'exprimeront au nom des groupes politiques.

Notre premier orateur est M. George KATROUGALOS, qui s'exprimera au nom du Groupe pour la Gauche unitaire européenne.

La parole est à vous.

**M. George KATROUGALOS (Grèce, GUE, Porte-parole du groupe):** Madame la Présidente, chers collègues,

Admettons-le, l'Europe échoue dans les Balkans occidentaux. Elle ne tient pas ses promesses, ni ses valeurs d'ouverture et d'inclusion.

L'adhésion des Balkans occidentaux semble aujourd'hui plus éloignée qu'à l'époque du sommet de Thessalonique, en fait, plus éloignée que jamais, malgré les aspirations des populations de la région et les promesses faites par l'Union européenne.

Ne vous méprenez pas, cela n'a jamais été une entreprise facile. Tout d'abord, nous avons le poids du passé. Les Balkans étaient autrefois le baril de poudre de l'Europe. C'est là que s'est déroulée la dernière guerre européenne sur le sol européen – la tragédie des années 1990 dans l'ex-Yougoslavie. C'est toujours une zone de nationalisme latent, de confrontation entre États et au sein des États concernant les minorités. Nous connaissons d'autres problèmes, bien sûr, des problèmes intérieurs : la corruption ancrée, la faiblesse des structures de l'État de droit, le manque de tradition parlementaire.

Soyons francs, nous connaissions ces problèmes. Les pays des Balkans qui ont rejoint l'Europe avaient les mêmes problèmes. Les pays de la zone essaient de se conformer à leurs obligations. Ils essaient, bien sûr, avec des résultats mitigés, de se rapprocher de la moyenne institutionnelle. Certains d'entre eux, comme la Macédoine du Nord, ont essayé de résoudre, en faisant preuve d'un grand courage politique, tous les différends qui subsistent avec leurs voisins, en commençant par la Bulgarie et en poursuivant avec l'accord historique de Prespa.

Les deux gouvernements du Premier ministre Zaev et du Premier ministre Tsipras ont dû faire preuve de beaucoup de courage politique dans ce sens. Il ne s'agissait pas seulement d'un traité qui concernait les deux pays de manière bilatérale. C'était un signe clair que les problèmes peuvent être résolus par le dialogue et dans le respect de la légalité internationale. L'Union européenne n'a pas fait de même. Les problèmes sont évidents. Le vide, comme l'a dit Nikola DIMITROV, laissé par l'Europe est maintenant occupé par d'autres forces non européennes. Il y a une frustration et un désengagement du système politique et toute une génération perdue avec les pertes démocratiques.

Cette impasse doit prendre fin. L'espoir doit revenir. La succession de la Macédoine du Nord doit être une priorité, ainsi que celle de l'Albanie si elle résout les problèmes restants avec sa minorité grecque historique. Les négociations avec la Serbie et le Monténégro doivent être relancées et des discussions sérieuses doivent reprendre avec la Bosnie-Herzégovine. Il est de notre devoir à tous de contribuer à cette orientation.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Monsieur KATROUGALOS.

Notre prochain orateur est M. Piero FASSINO. Il s'exprimera en ligne.

Vous avez la parole.

**M. Piero FASSINO (Italie, SOC, Porte-parole du groupe):** Merci.

Je suis totalement d'accord avec le rapport de M. George PAPANDREOU et je l'en remercie.

Je crois que nous devons partir d'une considération très simple : 18 ans se sont écoulés depuis Thessalonique, 26 ans se sont écoulés depuis Dayton et l'intégration est encore loin.

Cela provoque déception et frustration dans la région, et les attentes de ces peuples, de ces pays, à l'égard de l'Union européenne s'amenuisent, et la vieille nostalgie de ce non-papier qui a circulé dans les Balkans il y a quelques mois et que personne n'a réclamé. Mais quelqu'un l'a écrit, et quelqu'un l'a fait circuler, et c'est un document officieux qui propose de bouleverser tout ce que nous avons construit au cours des 26 dernières années et qui réaffirme la conception d'États ethniquement purs, de l'ethnocentrisme, du nationalisme le plus violent.

Nous devons donc empêcher tout cela, et cela signifie que l'Union européenne doit être consciente que nous devons sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. J'espère que le sommet du 6 octobre donnera une réelle impulsion à la reprise du processus d'intégration.

Nous devons reprendre les négociations avec la Serbie et le Monténégro, ouvrir enfin les négociations avec la Macédoine du Nord et l'Albanie, donner à la Bosnie le statut de candidat et régler le problème des relations avec le Kosovo.

L'Union européenne doit sortir de l'ambiguïté sur ce point, car toute ambiguïté ne peut qu'engendrer frustration, déception et retour en arrière.

Nous savons que chaque crise qui éclate dans les Balkans affecte toujours l'ensemble du continent européen. L'Union européenne a également un autre devoir, qui n'est pas seulement de reprendre les négociations, mais de donner des signaux forts d'inclusion. Par exemple, les vaccins sont arrivés en Macédoine, en Serbie et en Albanie, parce que la Russie les a fournis, la Chine les a fournis et la Turquie les a fournis.

C'est absurde. Nous devons demander l'inclusion des Balkans occidentaux dans la zone d'approvisionnement en vaccins de l'Union européenne, ainsi que la proposition de Mme Von der Leyen pour un nouveau pacte sur les migrations et l'asile.

De même, l'effort financier que l'Union européenne a consenti pour mettre des ressources à la disposition des pays des Balkans doit être orienté dans la même direction que le plan de relance et le fonds de relance, afin de faciliter la convergence économique entre les pays des Balkans et l'Union européenne.

En bref, l'heure est au redressement et le Conseil de l'Europe peut apporter une aide précieuse en accompagnant les pays des Balkans dans les réformes que l'Union européenne appelle de ses vœux. Il faut toutefois préciser que si l'Union européenne continue à ralentir, cela entraîne également une tendance au ralentissement dans les pays qui doivent mener des réformes.

Le problème n'est donc pas de dire "dites-nous quand faire les réformes et nous vous dirons ensuite quand entrer".

Non, le problème est d'accélérer le processus d'intégration car cela accélère aussi le processus de réforme des pays qui peuvent être accompagnés par le Conseil de l'Europe et ses structures comme, par exemple, la Commission de Venise.

Merci.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Je vous remercie.

M. Piero FASSINO s'est exprimé au nom du Groupe des socialistes, démocrates et verts.

La parole est maintenant à M. Aleksander POCIEJ, qui s'exprimera au nom du Groupe du Parti populaire européen.

Vous avez la parole.

**M. Aleksander POCIEJ (Pologne, PPE/DC, Porte-parole du groupe):** Madame la Présidente,

Chers collègues,

Monsieur le Président,

Située au cœur de l'Europe, au carrefour des civilisations, la région des Balkans occidentaux a été marquée, au cours des siècles passés, par des conflits meurtriers, avec notamment les guerres nées de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Comme le disait Winston CHURCHILL, les Balkans produisent plus d'histoire qu'ils ne peuvent en absorber.

Trente ans après, cette région connaît encore de fortes tensions et soulève des enjeux majeurs pour l'Europe. Il me semble que l'indépendance des pays des Balkans est incontestable mais je dois aussi souligner que de bonnes relations avec les pays voisins sont la clé de voûte pour la stabilité de cette région et pour le futur de cette région. L'adhésion de pays des Balkans à l'Union européenne est à la fois un devoir moral mais aussi un impératif géopolitique, économique et social : sinon, nous risquons de décourager ces pays qui ont accompli d'importants efforts pour se rapprocher de l'Union européenne. Il y a aussi l'enjeu démographique, avec les risques d'une fuite massive de la jeunesse et d'un déclin démographique.

Le Conseil de l'Europe a aussi un rôle important à jouer pour apaiser les tensions et encourager les réformes, notamment en matière de démocratie, d'État de droit et de lutte contre la corruption. Je pense aux travaux de la Commission de Venise, et surtout en matière de réforme de la justice, ou encore à la diplomatie parlementaire. C'est par le dialogue, le développement économique et les échanges, notamment au niveau de la jeunesse, que nous parviendrons à surmonter les tensions et à préserver la paix et la stabilité de cette région.

Il nous faut donc un engagement fort, très fort, de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour la région des Balkans de l'Ouest.

Merci beaucoup.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Monsieur POCIEJ.

La parole est à Mme Stephanie KRISPER, qui s'exprimera au nom du groupe politique ALDE.

Vous avez 3 minutes.

La parole est à vous.

**Mme Stephanie KRISPER (Autriche, ADLE, Porte-parole du groupe):** Merci, Madame la Présidente.

Chères et chers collègues,

Meilleures salutations de Vienne.

Lorsque nous parlons des Balkans occidentaux, les phrases diplomatiques abondent. Nous parlons de « renforcer les perspectives d'adhésion » et de « rapprocher les Balkans occidentaux de l'UE ». Mais que signifie « perspectives » pour un citoyen de l'un des États des Balkans occidentaux ? Qu'est-ce que cela signifie pour les jeunes qui luttent pour trouver un emploi, pour les habitants des Balkans qui peuvent à peine respirer l'air de leurs villes ?

Je pense que nous devrions concentrer notre travail et nos paroles sur l'objectif d'une adhésion.

S'agit-il d'améliorer la qualité de vie de chaque individu dans les pays concernés ? Oui, c'est le cas.

S'agit-il de lutter contre la pauvreté, de créer des opportunités économiques et de prévenir la destruction de l'environnement ? Oui, c'est aussi le cas.

Je suis convaincue que si nous faisons des promesses claires et concrètes et que nous les tenons, l'UE pourrait rehausser durablement sa crédibilité dans les Balkans occidentaux et ailleurs. Cette crédibilité se détériore déjà, comme l'ont également dit de nombreux orateurs qui m'ont précédée.

Si nous parlions davantage de lutter pour un air plus pur à Sarajevo et de veiller à empêcher que la corruption trouve sa place dans les salles d'audience et autres lieux, au lieu de parler de perspectives et de critères d'adhésion, nous prouverions que nous voulons aussi nous rallier à des partenaires et non créer une situation de dépendance dans les Balkans occidentaux.

Nous savons que l'adhésion n'est pas une fin en soi, elle est toujours conçue comme un outil de transformation.

L'UE n'est pas – comme l'ont déjà dit certains de nos collègues – le seul acteur de la région à se concentrer sur des intérêts économiques. Elle n'est pas unique en ce sens ; les Chinois ont des intérêts économiques dans les Balkans, de même que les États arabes ou la Turquie.

Ce qui nous rend uniques, c'est que nous avons également l'intention de transformer la région en un lieu où le niveau de vie serait meilleur, avec de meilleures chances pour tous.

Que pourrions-nous faire en tant que Conseil de l'Europe ? L'État de droit et les droits humains sont au cœur de l'action du Conseil de l'Europe. Depuis dix-huit ans déjà, les Balkans occidentaux tentent de se rapprocher de l'adhésion à l'UE, mais au cours de la même période, certains États membres de l'UE – même d'anciens États membres – ont commencé à voir se détériorer l'État de droit et la démocratie au sein de leurs frontières. Cette situation est mauvaise pour les investissements, les partenariats et, surtout, pour chaque citoyen dont les droits humains ne sont pas protégés.

Par conséquent, ce sont toutes les forces politiques qui doivent travailler dans cet esprit. Il ne s'agit pas nécessairement de principes directeurs, de normes, mais il doit s'agir pour tout un chacun de règles claires et contraignantes qui devraient être soutenues. Il faut bien comprendre ce qu'est l'Europe ainsi que défendre et renforcer ceux qui, dans tous ces pays, veulent vivre dans une société démocratique.

Nous devons être clairs à l'égard des gouvernements des Balkans occidentaux : nos partenaires sont leurs citoyens. Nous sommes prêts à les soutenir et à collaborer avec les gouvernements et l'opposition dans le cadre de projets concrets et tangibles tels que la Commission de Venise et le GRECO, comme l'a dit le Vice-Premier Ministre de la Macédoine du Nord.

Il nous incombe non seulement de dire aux gens, mais aussi de leur faire sentir ce que l'État de droit et les droits humains signifient pour leur vie, et quelles améliorations ils pourraient apporter.

Je pense que c'est la seule façon d'avancer.

Je vous remercie.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Mme Stephanie KRISPER.

La parole est à Lord Alexander DUNDEE, qui s'exprimera au nom du groupe des Conservateurs européens.

**Lord Alexander DUNDEE (Royaume-Uni, CE/AD, Porte-parole du groupe):** Madame la Présidente,

Depuis plus de deux décennies, tous les États des Balkans occidentaux sont membres du Conseil de l'Europe. La Croatie et la Slovénie sont également devenues membres de l'Union européenne. Beaucoup d'autres pays sont candidats à l'Union européenne. Ce processus a pour avantage de renforcer la stabilité politique et économique de la région.

En ce qui concerne les possibilités actuelles du Conseil de l'Europe, nous souhaitons aider les Balkans occidentaux, j'aborderai trois points : faciliter le cheminement vers l'Union européenne, encourager la coopération transfrontalière et les partenariats entre les autorités locales et, en Bosnie-Herzégovine, réaliser les progrès nécessaires en matière de normes et de démocratie.

Venant d'un pays qui a quitté l'Union européenne, il peut sembler étrange d'exhorter les pays des Balkans occidentaux à rejoindre l'Union européenne. Je pense que cette adhésion et la poursuite de l'intégration européenne auront un effet extrêmement stabilisateur en termes politiques et économiques.

Mais la question est de savoir ce que le Conseil de l'Europe peut faire à ce sujet. L'adhésion à l'Union européenne exige des normes élevées en matière de démocratie, de protection des droits de l'homme et de bonne gouvernance. Ce sont également les objectifs fondamentaux du Conseil de l'Europe.

Après la guerre en ex-Yougoslavie, les chefs d'État et de gouvernement de nos États membres ont adapté les prescriptions du Conseil de l'Europe lors du Sommet de Vienne de 1994 pour lutter contre le racisme et l'intolérance. Le Conseil de l'Europe a établi plusieurs normes juridiques sur la protection des minorités nationales, qui sont essentielles pour la stabilité dans les Balkans occidentaux ainsi que dans d'autres régions d'Europe.

Le Conseil de l'Europe a également établi des lignes directrices juridiques et a réellement encouragé la démocratie locale, et, bien sûr, c'est au niveau local que la démocratie doit commencer et être vue comme fonctionnant. Au cours des dernières années, le Conseil de l'Europe a peut-être accordé plus d'attention à la promotion des droits de l'homme et de l'État de droit qu'à la démocratie. Les défis et les Balkans occidentaux nous rappellent que nous devons renforcer notre programme de travail visant à développer la démocratie locale en tant que pilier de la stabilité nationale.

Deuxièmement, la coopération transfrontalière. Dans ce contexte, celle entre les autorités locales est particulièrement nécessaire pour atteindre la stabilité régionale et le développement économique. Dans ma propre région du Royaume-Uni, la ville de Dundee entretient depuis plusieurs années une bonne coopération avec la ville de Zadar en Croatie. Je demande à tous mes collègues d'étudier les possibilités d'initier et de soutenir de tels partenariats entre villes. En particulier avec les Balkans occidentaux et de convaincre leurs ambassadeurs ici à Strasbourg de soutenir ce travail du Conseil de l'Europe.

Notre Assemblée devrait également se concentrer sur l'aide à la stabilité démocratique en Europe.

Enfin, la Bosnie-Herzégovine mérite une attention particulière. Située à une frontière extérieure de l'UE, la Bosnie-Herzégovine porte plusieurs fardeaux, notamment celui d'être la fin de la route dite des Balkans de la migration irrégulière vers l'UE. L'Organisation internationale pour les migrations et les Nations unies font un excellent travail dans le pays, avec un soutien important de l'UE et de certains États membres. Un soutien plus actif est nécessaire avec d'autres États des Balkans occidentaux, ce qui est essentiel pour que la Bosnie-Herzégovine rejoigne l'UE. Maintenant, pour lancer ce processus, des efforts supplémentaires déterminés doivent être déployés pour persuader ce pays d'adopter les normes du Conseil de l'Europe comme un précurseur stipulé de l'UE.

En discutant des Balkans occidentaux aujourd'hui, réfléchissons à la manière dont nous, parlementaires de nos pays et du Conseil de l'Europe dans son ensemble, pouvons être utiles et pertinents, notamment pour atteindre la stabilité politique et économique dans les Balkans occidentaux. Une main tendue peut toujours faire beaucoup plus que de pointer du doigt.

Merci beaucoup.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Lord DUNDEE.

La parole est à M. Žarko OBRADOVIĆ. Vous avez 3 minutes.

**M. Žarko OBRADOVIĆ (Serbie, SOC):** Monsieur le président, chers collègues.

La région des Balkans occidentaux fait partie intégrante de l'Europe à tous égards. Notre région est entourée d'États membres de l'UE de toutes parts. Les pays des Balkans occidentaux réalisent la majeure partie de leur commerce extérieur avec les États membres de l'UE, puis entre eux et, dans une moindre mesure, avec des pays tiers. Tous les pays des Balkans occidentaux souhaitent devenir des États membres de l'UE. L'Union européenne, de son côté, respecte également le souhait de faire de cette région une partie intégrante. Toutefois, au cours des deux dernières décennies, l'intégration de cette région dans l'UE a très peu progressé.

Les réformes engagées par les pays des Balkans occidentaux en sont en partie responsables. Tous ne se sont pas montrés prêts à réformer leurs sociétés de manière rapide et claire. Toutefois, je pense que la plus grande partie de la responsabilité incombe à l'institution européenne et aux politiques menées par certains États membres. Malgré de fréquentes annonces, la politique d'élargissement ne figure pas en bonne place dans l'agenda de l'UE. En outre, l'UE modifie souvent les critères d'élargissement. Cela entrave considérablement le processus de négociation, et pire encore, cela permet aux États membres de l'UE de faire littéralement chanter les pays des Balkans occidentaux sur leur pacte avec l'UE dans leur propre intérêt.

Troisièmement, l'UE perd son autorité, car elle ne veut pas répondre aux questions ouvertes concernant la situation générale dans les Balkans occidentaux, même dans les cas où Bruxelles est une partie signataire de certains accords. Le meilleur exemple en est l'accord de Bruxelles signé par Belgrade et Pristina en 2013. Depuis huit ans, Pristina ne souhaite pas mettre en œuvre la disposition liée à la création de la municipalité serbe communautaire et Bruxelles n'a pas réagi, alors qu'elle est garante de la mise en œuvre de l'accord.

On a l'impression que l'UE ne souhaite pas que les Balkans occidentaux fassent partie d'elle, mais qu'elle considère cette zone régionale comme étant de son intérêt et qu'elle souhaite influencer tous les développements dans les Balkans. C'est pourquoi, tout comme les Balkans occidentaux doivent mener à bien des réformes complètes pour satisfaire aux exigences de l'adhésion à l'UE, l'UE doit également s'attaquer à son problème en suspens et accélérer l'élargissement dès que possible. Elle doit définir les obligations et les délais pour les pays de l'élargissement. L'UE devrait également intensifier encore davantage sa coopération avec les Balkans par le biais de tous ces projets qui assurent une plus grande connectivité et une meilleure coopération dans l'intérêt des États et des citoyens et de l'avenir de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe, de son côté, devrait faciliter le processus d'élargissement de l'UE en examinant les questions mondiales, locales et importantes concernant les Balkans occidentaux et les pays pris individuellement, et en reconnaissant les capacités démocratiques et administratives des pays des Balkans occidentaux à satisfaire aux critères du Conseil de l'Europe pour ce membre, ce qui leur permet d'être également des États membres de l'Union européenne.

Merci beaucoup.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Monsieur OBRADOVIĆ.

Je voudrais demander à tous les orateurs de s'en tenir au temps imparti : 3 minutes maximum.

La parole est à Mme Marijana BALIĆ.

La parole est à vous.

**Mme Marijana BALIĆ (Croatie, PPE/DC):** Merci Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

La politique d'élargissement est l'une des politiques les plus réussies de l'UE pour favoriser la stabilité et la prospérité. Elle contribue également à la promotion des valeurs européennes dans les pays de notre voisinage, telles que la démocratie, l'État de droit et l'économie de marché.

Mon pays, la Croatie, a rejoint l'Union européenne le 1er juillet 2013. Elle est le dernier à avoir rejoint l'UE. Notre adhésion réussie démontre que la porte doit rester ouverte à tous les pays européens qui sont en mesure de remplir toutes les exigences et qui sont capables de se concentrer sur les réformes fondamentales.

L'avenir des pays des Balkans occidentaux réside dans une Europe unie. Nous avons besoin de négociations d'élargissement de l'UE plus efficaces mais aussi plus transparentes et plus crédibles. Nous devons absolument saluer tout progrès réalisé par les pays des Balkans occidentaux dans les négociations d'adhésion. Mais en même temps, l'Europe doit savoir comment protéger ses intérêts, notamment en cas de violations ou de revers dans les négociations.

La Croatie, ainsi que de nombreux autres pays d'Europe, continuera à soutenir les progrès de ces pays. Ce soutien a été particulièrement évident lors du Sommet de Zagreb l'année dernière, où les dirigeants des États membres de l'UE, ainsi que les dirigeants des six pays des Balkans occidentaux, ont envoyé un soutien fort à la poursuite de la perspective européenne.

Avec une aide financière importante contre les conséquences de la pandémie mondiale Covid-19, soyons clairs : il n'y a pas d'alternative à l'élargissement de l'UE. Nous ne pouvons fermer les yeux sur les violations actuelles des droits des minorités, de la liberté des médias, de la sécurité du journalisme et de l'intolérance envers les personnes appartenant à des groupes ethniques, nationaux ou religieux différents. Nous devons aider les sociétés des Balkans occidentaux à lutter contre la corruption, la désinformation, la propagande et la capture de l'État, qui reste un outil puissant entre les mains d'individus puissants leur permettant de conserver le pouvoir sans contrôle démocratique.

Le processus démocratique doit être amélioré. C'est pourquoi les législations électorales doivent être conformes aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et des cours constitutionnelles nationales. Le droit de vote, la représentation équitable des électeurs, y compris la représentation légitime des groupes ethniques moins nombreux dans les sociétés multiethniques, sont de la plus haute importance pour des démocraties crédibles.

La réalisation de ces normes dans les Balkans occidentaux n'est possible qu'avec une politique d'élargissement de l'UE active, dynamique et crédible.

Je vous remercie.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Madame BALIĆ.

La parole est à M. Mehmet Mehdi EKER.

Vous avez 3 minutes. La parole est à vous.

**M. Mehmet Mehdi EKER (Turquie, NI):** Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Chères et chers collègues,

Malgré certains progrès dans le traitement des questions régionales et nationales, les Balkans continuent de faire face à plusieurs défis et présentent une stabilité fragile. L'impasse politique actuelle en Bosnie-Herzégovine et les récentes protestations au Monténégro sont des exemples de cette fragilité.

Nous savons tous que la paix et la stabilité dans les Balkans ont un impact direct sur la paix et la sécurité en Europe. Par conséquent, nous ne devons pas laisser les Balkans perdre leur perspective de l'Union européenne. Cependant, jusqu'à aujourd'hui, nous constatons un sentiment de déception et d'incertitude face à l'incapacité de l'Union européenne à tenir ses promesses concernant la Macédoine du Nord et l'Albanie.

C'est cependant cette perspective d'adhésion qui représente le seul point d'ancrage de cette région sur la voie des réformes. C'est la raison pour laquelle la Turquie, elle-même candidate à l'UE, souligne l'importance de l'intégration de tous les autres candidats à l'UE.

En outre, l'orientation de l'UE et le programme du Conseil de l'Europe vont essentiellement de pair dans la région. La perspective européenne concernant la région doit être crédible dans l'intérêt de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit.

Les pays qui ont progressé sur cette voie doivent être récompensés comme il se doit. Si nous ne parvenons pas à maintenir la perspective européenne concernant la région, les Balkans ne pourront pas surmonter leurs problèmes politiques chroniques.

Enfin, je tiens à souligner que la Turquie fait partie du voisinage des Balkans. La Turquie a toujours été une fervente partisane de l'intégration euro-atlantique des pays des Balkans.

Nous avons soutenu leur candidature dans des instances internationales, à commencer par le Conseil de l'Europe. Nous avons la capacité de parler à toutes les parties dans les Balkans et nous continuerons à le faire pour la stabilité et le bien-être de la région.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, cher collègue.

La parole est maintenant à M. Jacques MAIRE, de la France.

**M. Jacques MAIRE (France, ADLE):** Merci, Madame la Présidente.

Je suis un peu déçu, en fait, par ce débat qui, finalement, se limite à bien souvent rejeter la responsabilité des uns sur les autres, à ne pas regarder quelle est sa propre part de chemin à faire. Je pense qu'on ne s'en sortira pas comme cela.

L'impératif de convergence, il est là. La réalité de l'impact de la déstabilisation des Balkans sur l'avenir de l'Europe, on le connaît tous, on a vécu des guerres il n'y a pas si longtemps que cela. Le bilan lui-même, d'ailleurs, de ce qu'ont été les négociations d'élargissement dans les Balkans – au-delà des Balkans occidentaux et à l'est de l'Europe – n'a pas vraiment été fait. La période d'élargissement est une période de contrainte : elle permet la convergence. Une fois qu'on est dedans, dans l'Union européenne, on se rend compte, parfois, qu'on souhaite partager le tiroir-caisse mais qu'on ne souhaite pas forcément partager les valeurs. Et évidemment, ensuite, cela pose énormément de problèmes.

Je pense qu'il faut vraiment regarder, concrètement, ce qui peut être fait pour remettre du capital politique dans cette négociation d'élargissement. Remettre du capital politique, cela veut dire prendre au sérieux ce qu'est le projet européen et ne pas être ambigu sur les intentions. De ce point de vue, la démarche de la Macédoine du Nord, qui a fait des arbitrages politiques très importants vis-à-vis de ses voisins, je dirais, est quelque chose qui montre la voie – même s'il y a encore beaucoup à faire.

Mais quand on dit qu'on rejette effectivement la responsabilité du retard, par exemple, de la négociation concernant l'Albanie et la Macédoine du Nord sur l'Union européenne, en réalité, ce qu'on revoit, c'est à nouveau un « problème balkano-balkanique » depuis quelques mois entre la Bulgarie et son voisin. Et là, on voit bien qu'un État membre lui-même n'a pas vraiment intégré les valeurs de l'Union européenne qui permettent cette convergence.

Donc, cette nouvelle procédure de négociation, elle est positive. Elle permet effectivement de faire en sorte que les populations puissent être plus rapidement bénéficiaires de l'élargissement, à partir du moment où une politique donnée a été négociée et où, je dirais, les conséquences, par exemple, de l'adoption du chapitre agriculture permettent aux paysans du pays en question de bénéficier de l'Union européenne.

Mais ce n'est pas que de la technique : c'est aussi de l'engagement politique. Il est difficile aujourd'hui, au sein de l'Union européenne qui est elle-même divisée entre deux visions de l'Europe, d'avoir un débat effectivement détendu par rapport à cela quand on ne sait pas si certains pays candidats sont là pour renforcer l'Europe ou sont là pour contribuer à renforcer sa division.

C'est pour cela que les messages d'espoir et d'engagement qui sont ceux que la Macédoine du Nord attend doivent être donnés extrêmement rapidement pour donner la voix à cet élargissement nécessaire.

Merci.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Monsieur MAIRE.

Notre prochain intervenant est M. Josip JURATOVIC. Il devait nous rejoindre en ligne mais je ne le vois pas sur le site..... Vous êtes ici. Très bien.

S'il vous plaît, la parole est à vous.

**M. Josip JURATOVIC (Allemagne, SOC):** Chère Madame la Présidente,

Chers collègues,

Malheureusement, les politiques de la communauté mondiale ont également commis de graves erreurs lors de la désintégration de l'ex-Yougoslavie, dont nous devons tirer les leçons aujourd'hui.

L'accord sur le droit à l'autodétermination des peuples conclu dans l'acte d'Helsinki a été une bénédiction pour la réunification de l'Allemagne - mais désastreux pour l'ex-Yougoslavie.

L'autodétermination des peuples sans adhésion à la Charte des droits de l'homme empêche la démocratie et crée des nationalismes et donc ces terribles conséquences que nous connaissons avec la désintégration sanglante de la Yougoslavie.

Une communauté démocratique de valeurs dans les Balkans occidentaux n'a jamais été vraiment souhaitée. Il y a quelques années, lorsqu'un politicien bosniaque et herzégovin ne pouvait plus me donner d'arguments sur le sujet du respect des droits démocratiques fondamentaux, il m'a dit la phrase suivante : « Juratovic, l'Europe est faible et nous avons le temps ».

Chers collègues, le Conseil de l'Europe doit avant tout être fidèle à sa propre résolution, qui est énoncée dans la Charte des droits de l'homme. C'est-à-dire : pas de commerce avec des forces antidémocratiques qui ne respectent pas les droits fondamentaux. Cela signifie soutenir les alliés démocratiques sur le terrain.

En même temps, cela signifie qu'il ne faut plus financer les projets des gouvernements autocratiques sans permettre la démocratisation de leur pays.

En d'autres termes, le Conseil de l'Europe doit revendiquer ses valeurs démocratiques avec plus de force et de cohérence, ce qui signifie concrètement que, premièrement, dans les pays concernés, notre interlocuteur principal doit être l'organe suprême de tout ordre démocratique fondamental, à savoir le parlement et les institutions qui en découlent, et non en partie les gourous des partis.

Deuxièmement, nous devons commencer à lutter activement contre la corruption dans les institutions de l'État, en veillant à ce que le système judiciaire soit en place. Et troisièmement, le plus grand désastre des Balkans occidentaux est l'éducation de la jeunesse dans un esprit nationaliste. Par conséquent, nous avons besoin d'un nouveau livre d'histoire commun dans lequel les criminels de guerre sont nommés en tant que tels au lieu de les styliser pour en faire des héros.

Chers collègues, en ce qui concerne ces trois points, c'est avant tout notre crédibilité qui est également mesurée. Et puisque nous parlons de crédibilité, je voudrais exprimer mon point de vue sur l'adhésion de la Macédoine du Nord à l'UE.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'apparemment, une fois de plus, un seul pays détermine l'avenir de l'Union européenne. Ainsi, il ne s'agit plus du problème de la Bulgarie avec la Macédoine du Nord, mais d'un problème sérieux pour l'Union européenne.

Je propose donc de confier la question de la Bulgarie et de la Macédoine du Nord à une institution scientifique internationale d'arbitrage, comme dans le cas de la Slovénie et de la Croatie, par exemple, et de permettre ainsi de lancer le processus d'adhésion de la Macédoine du Nord en sauvant la face de tous.

Merci beaucoup pour votre attention.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Monsieur JURATOVIC.

Notre prochaine oratrice est Mme Dubravka FILIPOVSKI.

Vous disposez de 3 minutes.

**Mme Dubravka FILIPOVSKI (Serbie, PPE/DC):** Je vous remercie.

Chers collègues, j'aimerais aborder quelques points importants dans le cadre de ce débat sur les Balkans occidentaux.

Tout d'abord, les pays des Balkans occidentaux ont besoin de l'adhésion à l'UE, mais l'UE a également besoin des Balkans occidentaux puisque la région est entourée de frontières et de pays de l'UE et ces pays partagent les valeurs européennes.

Malheureusement, la politique d'élargissement ne figure pas parmi les priorités de l'UE. Par exemple, la Serbie est engagée dans ce processus depuis longtemps, la Macédoine du Nord et l'Albanie n'ont pas encore reçu de date marquant le début des négociations.

Deuxièmement, la Serbie plaide pour que les quatre libertés européennes, à savoir la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, soient appliquées le plus rapidement possible dans toute la région.

Nous sommes conscients que ce n'est qu'en travaillant ensemble et en acceptant la coopération régionale dans le cadre de diverses initiatives régionales, telles que le marché unique, l'espace Schengen, les couloirs verts et le Processus de Berlin, que nous pourrions rapprocher nos objectifs économiques, élever le niveau de vie de la population et attirer de gros investissements qui ne seraient autrement pas possibles pour aucun de nos États individuellement.

Troisièmement, nous encourageons nos collègues de la région à signer et à mettre en œuvre des accords similaires, afin que la vision d'un espace politique et économique commun à travers les Balkans occidentaux devienne une réalité, à travers le marché commun, pour la vie quotidienne de nombreux citoyens.

Concernant le dialogue entre Belgrade et Pristina - je tiens à souligner que Belgrade a rempli toutes les exigences de l'Accord de Bruxelles et que Pristina n'a pas rejoint l'association des municipalités serbes. Nous n'abandonnerons jamais les pourparlers car nous pensons que le compromis est la seule solution pour parvenir à un accord global. La Serbie ne reconnaîtra jamais l'indépendance du Kosovo-Metohija. Je rappelle que cinq membres de l'UE ne l'ont pas fait à ce jour.

Enfin, je tiens à rappeler que 26 minorités nationales vivent en Serbie. La législation serbe garantit, grâce au travail des conseils nationaux, l'exercice des droits des minorités nationales dans le domaine de la culture, de la liberté religieuse, du droit à l'information dans la langue minoritaire, des droits dans le domaine de l'éducation, de l'usage officiel des langues et des alphabets. Nous demandons seulement que les Serbes des autres pays et des pays de la région aient les mêmes droits que les membres des minorités nationales en Serbie.

Merci.

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Merci beaucoup, Madame FILIPOVSKI.

Chères et chers collègues,

Je vois une longue liste de noms sur la liste des orateurs.

Malheureusement, je dois maintenant interrompre la liste des orateurs. Les interventions des membres inscrits sur la liste des orateurs qui ont été présents physiquement et à distance pendant le débat mais qui n'ont pas pu s'exprimer peuvent être remises au Service de la séance pour publication au compte rendu. Je rappelle aux collègues que les textes dactylographiés peuvent être remis, si possible par voie électronique, au plus tard quatre heures après l'interruption de la liste des orateurs.

Je rappelle également qu'à l'issue d'un débat d'actualité, l'Assemblée n'est pas appelée à se prononcer sur un texte. Je remercie tous ceux qui ont contribué au débat.

**Mme Maja VUKIĆEVIĆ (Monténégro, NI):** *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais.*

**M. André GATTOLIN (France, ADLE):** *(Discours non prononcé, Règlement Art. 31.2)*

Les Balkans occidentaux recouvrent la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie. La question du Kosovo reste délicate, plusieurs États membres de notre Organisation ne reconnaissant pas l'indépendance du Kosovo.

Les États des Balkans occidentaux aspirent à adhérer à l'Union européenne : la Croatie est déjà membre et quatre sont officiellement candidats. À plusieurs moments clés de l'Histoire de cette région, l'Union a failli à les intégrer en raison de sa pusillanimité. Dès 1986, j'étais aux côtés du député européen italien Marco Pannella, au moment où la Yougoslavie montrait les premiers signes d'implosion, pour proposer son intégration rapide au sein de l'Union européenne. Pour autant et comme l'a rappelé M. Zarko Obradovic,

l'Union n'est pas seule responsable. Au prix d'efforts considérables et d'une profonde réforme de ses institutions, la Croatie a pu dès 2013 en devenir membre. Dans ce processus global d'intégration européenne, le Conseil de l'Europe joue un rôle essentiel par ses recommandations. En effet, les États des Balkans occidentaux sont de jeunes démocraties qui ont besoin de l'expertise technique du Conseil de l'Europe pour mettre en place les réformes destinées à garantir la démocratie, l'État de droit et les droits de l'Homme. Les remarques formulées dans les rapports d'observation des élections et les recommandations de la Commission de Venise sont à cet égard particulièrement utiles. Il en va de même des recommandations du GRECO, la lutte contre la corruption devant être une priorité, tout comme l'indépendance de la justice et la liberté des médias.

La présence de minorités importantes au sein de chaque État et l'Histoire complexe de la région ne doivent pas être instrumentalisées à des fins politiques. Le vice-Président de Macédoine du Nord, M. Dimitrov, a annoncé devant notre Assemblée l'adhésion de son pays à l'Observatoire de l'Histoire dont la création est une des initiatives majeures de notre Organisation ces dernières années. Je l'en félicite et j'encourage l'ensemble des autres États, notamment la Bosnie-Herzégovine et la Croatie pour les Balkans occidentaux, mais aussi les autres États des Balkans comme la Roumanie et la Bulgarie à faire de même. Tous les pays et peuples d'Europe sont marqués par les blessures du passé, les pays des Balkans peut-être plus que les autres encore mais surmonter ces blessures constitue un des enjeux essentiel pour que l'Europe puisse en amont et au-delà de l'adhésion à l'Union faire communauté.

**M. Zoran TOMIĆ (Serbie, PPE/DC):** *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais.*

**M. Enis IMAMOVIĆ (Serbie, NI):** *Discours non prononcé (Règlement, Art. 31.2), disponible uniquement en anglais.*

**Mme Laima Liucija ANDRIKIENĖ (Lituanie, PPE/DC, Présidente de l'Assemblée):** Quelques informations supplémentaires.

L'Assemblée tiendra sa prochaine séance publique cet après-midi à 15 h 30, avec l'ordre du jour qui a été approuvé lundi matin.

J'aimerais rappeler aux collègues que « Little Amal », la marionnette de 3,5 m représentant une fillette syrienne de 9 ans sera accueillie sur le parvis du Conseil de l'Europe à 13 heures. Elle fait le tour de l'Europe pour sensibiliser à la situation des enfants réfugiés.

J'encourage les membres de l'Assemblée à se joindre à l'accueil sur le parvis et à profiter de l'occasion pour rencontrer « Little Amal » et partager son parcours.

Et maintenant, la séance est levée.